



Convention Territoriale Globale Pays Ségali Communauté

2021-2025

3^{ème} partie

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Plan d'Action détaillé

Échéancier

Indicateurs d'évaluation

Fiches Mission

Avril 2021



Les grandes orientations de la CTG

Un projet social structuré en 4 axes



Coordinateur-trice CTG (chargé de coopération) De Pays Ségali Communauté de Communes

Référent-e parcours de
l'enfant et handicap

Référent-e
parentalité

Services aux familles

Animation
de la vie
sociale

Accès aux
droits et
accompa
nement
social

Référente Petite
Enfance

Référent(s)
Enfance : ACM et
Périscolaire

Référent Jeunesse
Partenariat FOL

Référente
animation de la vie
sociale et culturelle

Référente
animation
territoriale
accompagnement
social

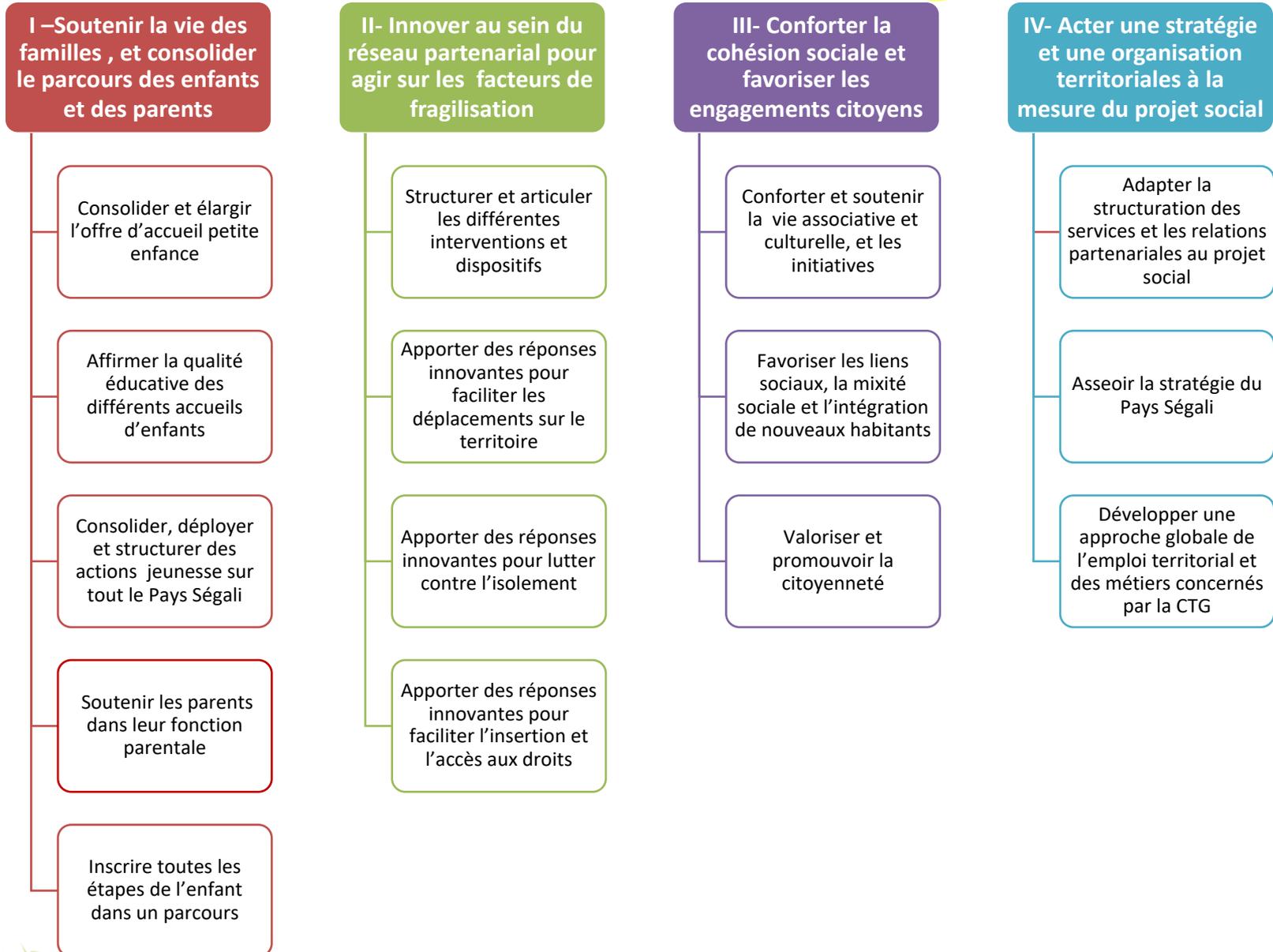
PS
communauté

Coopération
PSC et CSC

PS
communauté

CSC

CSC





Convention Territoriale Globale Pays Ségali Communauté

2021-2025

FICHES ACTION



I – Soutenir la vie des familles, et consolider le parcours des enfants et des parents

A- Consolider et élargir l'offre d'accueil PE		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
I.A.1	Création d'une structure d'accueil NO	Directeur CC Référente PE	12
I.A.2	Extension du Multi-accueil de Baraqueville	Directeur CC Référente PE	13
I.A.3	Accompagnement à l'émergence et au maintien de projets d'AMA	Référente PE	14
I.A.4	Valorisation et meilleure communication des services du RAM	Référente PE	15
I.A.5	Création d'un observatoire de veille pour adapter l'offre	Référente PE	16

B- Affirmer la qualité éducative Enfance		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
I.B.1	Valorisation des engagements éducatifs des différents accueils	Référente Enfance	17
I.B.2	Mise en commun de programmes annuels et projets « phares » structurants et fédérateurs	Référente enfance	18
I.B.3	Appui pédagogique aux accueils périscolaires du Pays Ségali	Référente enfance et référent périscolaire du SIVOS	19
I.B.4	Valorisation de la ludothèque	Référente enfance et référent périscolaire du SIVOS	20

I – Soutenir la vie des familles, et consolider le parcours des enfants et des parents

C- Consolider et déployer les actions jeunesse		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
I.C.1	Réalisation d'un diagnostic jeunesse en faisant	Référent jeunesse	21
I.C.2	Elaboration d'une stratégie jeunesse	Directeur CC Coordinateur CTG Référent jeunesse	22
I.C.3	Consolidation des activités de Baraquadabra	Référent jeunesse	23
I.C.4	Elaboration d'un pré-projet sur le Naucellois	Référent jeunesse	24
I.C.5	Elargissement des champs éducatifs et partenariats	Référent jeunesse	25

D- Soutenir les parents dans leur fonction parentale		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
I.D.1	Installation d'une animation territoriale des actions parentalités	Coordination CTG ou Référent parentalité	26
I.D.2	Aller au devant des publics vulnérables	Coordination CTG ou Référent parentalité	27
I.D.3	Création d'un CLAS et autres actions de médiation parents/école	Coordination CTG ou Référent parentalité Directrice CSC	28
I.D.4	Formation et accompagnement des professionnels-les du soutien à la parentalité	Coordination CTG ou Référent parentalité	29

E- Inscrire toutes les étapes de l'enfant dans un parcours		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
I.E.1	Création de passerelles entre les différentes structures	Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant	30
I.E.2	Actualisation du PEDT dans une approche globale	Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant	31
I.E.3	Installation d'une instance/groupe de parents-usagers	Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant	32
I.E.4	Accompagnement des enfants en situation d'handicap et de leurs familles	Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant	33

II- Innover au sein du réseau partenarial pour agir sur les facteurs de fragilisation

A- Structurer et articuler les différentes interventions et dispositifs		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
II.A.1	Installation d'une animation du réseau partenarial	La directrice du CSC	35
II.A.2	Elargissement des missions du CIAS	DGA en charge de l'action sociale	36
II.A.3	Organisation de l'accueil d'urgence	Directrice CSC en lien avec le réseau partenarial	37

B- Apporter des réponses innovantes pour faciliter les déplacements		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
II.B.1	Déploiement et / ou essaimage de l'expérience d'Allo ça Roule	La directrice de CSC	38
II.B.2	Promotion et développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle	Coordinatrice CTG / ou DGA	39

C- Apporter des réponses innovantes pour lutter contre l'isolement		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
II.C.1	Actions visant à aller vers les publics les plus vulnérables	La directrice du CSC	40
II.C.2	Installation d'un réseau de visiteurs bénévoles	La directrice du CSC	41

D- Apporter des réponses innovantes pour faciliter l'insertion et l'accès aux droits		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
II.D.1	1- Mise en place d'actions en réponse à l'illettrisme	La directrice de CSC	42
II.D.2	2- Définition d'une stratégie pour l'inclusion numérique	DGA Pays Ségali, coordinatrice CTG (Responsable EEF)	43

III- Conforter la cohésion sociale et favoriser les engagements citoyens

A- Conforter et soutenir la vie associative et culturelle, et les initiatives		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
III.A.1	Accompagnement et soutien aux associations	La directrice du CSC ou animatrice lien social CSC	45
III.A.2	Soutien au renouvellement du bénévolat	La directrice du CSC ou animatrice lien social CSC	46
III.A.3	Appui aux initiatives des habitants	La directrice du CSC ou animatrice lien social CSC	47
III.A.4	Organisation d'une concertation territoriale des acteurs de la culture	La directrice CSC ou référent culture du CS	48

B- Favoriser les liens sociaux, la mixité sociale et l'intégration de nouveaux habitants		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
III.B.1	Consolidation du rayonnement du CSC sur l'ensemble du PS	Directrice du CSC	49
III.B.2	Création/installation d'un lieu dédié au CSC à Baraqueville	Directrice du CSC	50
III.B.3	La structuration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux habitants	Coordination CTG <i>Directrice CSC</i>	51

C- Valoriser et promouvoir la citoyenneté		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
III.C.1	Encouragement et soutien aux parcours citoyens	Référent jeunesse	52
III.C.2	Création d'un forum biennal de partage des expériences citoyennes	Coordonnatrice CTG en lien avec le comité de pilotage CTG	53

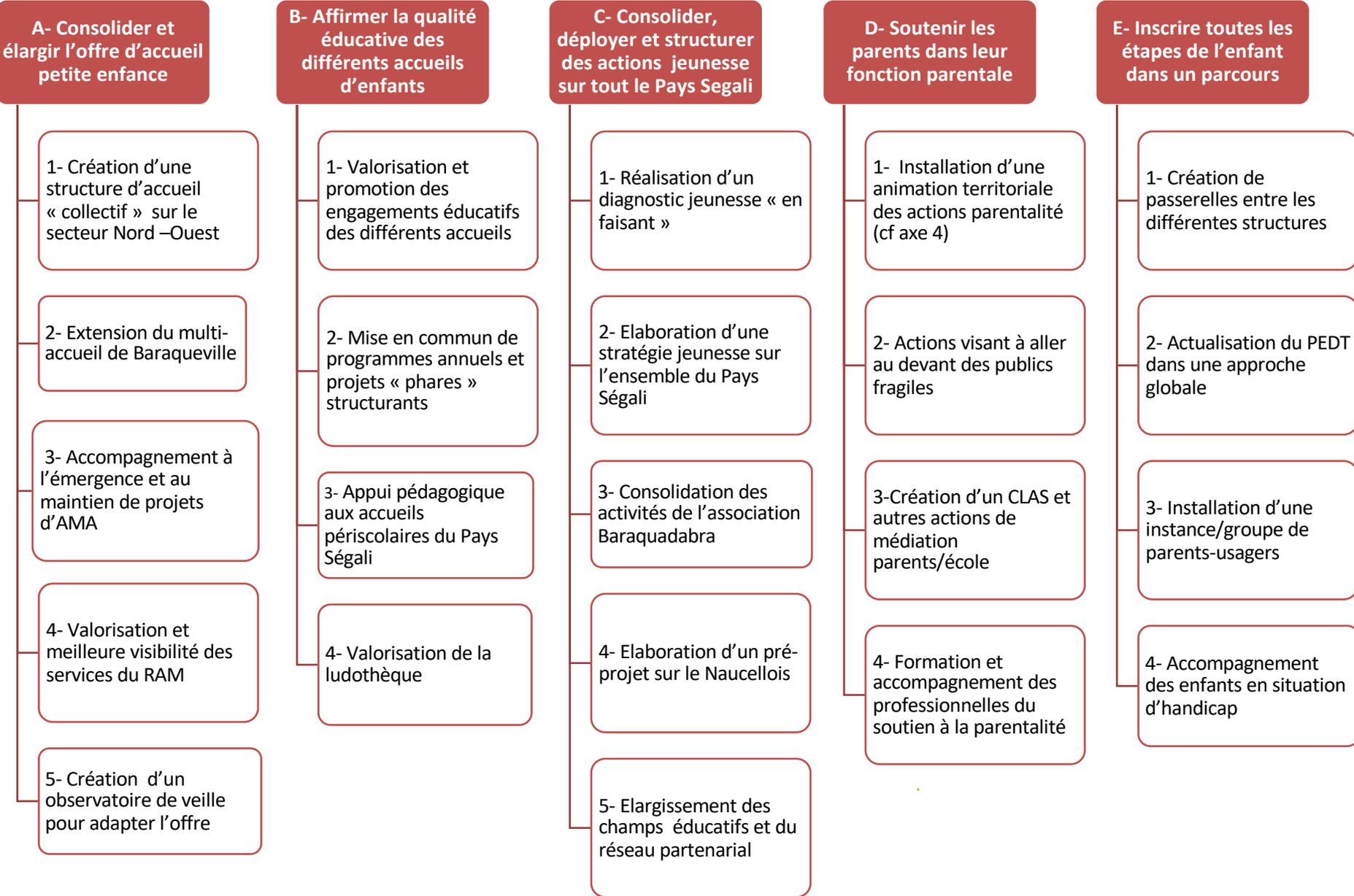
IV- Acter une stratégie et une organisation territoriales à la mesure du projet social

A- Adapter la structuration des services et les relations partenariales au projet social		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
IV.A.1	Installation d'une coordination globale, pivot du projet CTG	Directeur CC	55
IV.A.2	Consolidation de la fonction de coordination des différents pôles de services aux familles	Directeur CC	56
IV.A.3	l'animation de thématiques transversales	Coordinateur-trice CTG	57
IV.A.4	Consolidation et définition des partenariats avec les acteurs clés de la CTG	Directeur CC et Coordinateur-trice CTG	58

B- Asseoir la stratégie du Pays Ségali		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
IV.B.1	Définition et animation de la politique Jeunesse - Enfance	Directeur CC et Coordinateur-trice CTG	59
IV.B.2	Evolution de l'agrément de EVS vers un 2^{ème} agrément Centre Social	Directrice du CSC	60
IV.B.3	Suivi et évaluation de la CTG	Coordinateur-trice CTG	61
IV.B.4	Communication autour du projet social CTG	Directeur CC ou référent communication	62

C- Développer une approche globale de l'emploi territorial et des métiers de la CTG		Pilotage	Page
Ref	Intitulé des actions		
IV.C.1	Gestion coordonnée de l'emploi territorial pour les métiers de la CTG	Coordinateur-trice CTG et appui RH	63
IV.C.2	Plan de formation territorial adapté aux ambitions du projet social	Coordinateur-trice CTG et appui RH	64

I – Soutenir la vie des familles, et consolider le parcours des enfants et des parents





Eléments de contexte :

- Une augmentation de la population et du nombre de familles en prévision sur ce secteur, due à la mise en service de l'échangeur de Baraqueville et des changements dans les usages sur le territoire, liés à la 4x4 voies : plus de flux dans ce secteur
- Un manque d'assistantes maternelles (AMA) de proximité et une baisse du nombre d'AMA à prévoir sur ce secteur
- Un manque d'accueil collectif de proximité sur ce secteur
- Des écoles à soutenir : toutes les communes disposent d'une école avec des effectifs stables ou en augmentation à ce jour
- Un manque de places au multi-accueil de Baraqueville et pas d'offre d'accueil collectif sur le trajet domicile-travail des habitants de ce secteur
- Un risque de « fuites » des enfants hors-territoire : La CC Aveyron Bas Ségala Viaur entame une réflexion sur les services à la petite-enfance dans le cadre la CTG en cours et la possible création d'une structure ouverte 5 jours/semaine

Résultats attendus :

- Un maillage renforcé et équilibré de l'offre de garde de proximité sur tout le territoire
- Un accueil collectif de proximité pour les familles du secteur
- Un soutien à la dynamique des villages et aux écoles du secteur Nord-Ouest

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Définir les critères de choix d'un scénario, parmi ceux établis dans le cadre de la CTG et opter pour un scénario
- Déterminer les modalités de portage : gestion directe, délégation service public, convention d'objectifs à une association...
- Créer un groupe de travail avec la CAF/ PMI pour cadrer la faisabilité et le suivi du projet : type de structure, financements, délais ...
- Proposer un appel d'offre à maîtrise d'ouvrage et réaliser les travaux
- Recruter, le cas échéant, le personnel nécessaire
- Communiquer l'ouverture de places aux familles et organiser l'ouverture de l'équipement

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Estimation du projet d'investissement : ?
- Financements mobilisables : Caf, communautés de communes, communes directement concernées
- % de ETP : le directeur de la CC, appui référente PE
- Coût moyen de fonctionnement : ?

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Directeur CC Pays Ségali / Référent-e Petite-Enfance

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CAF, MSA, PMI, AMA, RAM, communes

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Arbitrage pour un des scénarios
- La création d'une structure d'accueil collectif avec à minima 6 places

Indicateurs de résultat :

- à minima 12 enfants accueillis par an
- Le passage à 10 places sous 2 ans

Indicateurs d'impacts :

- Augmentation du nombre de places en accueil collectif de proximité
- Accueil de nouvelles familles sur cette partie de territoire
- Le maintien des effectifs des écoles



Éléments de contexte :

- Le multi-accueil refuse des enfants depuis quelques années. Ce sont surtout des demandes d'accueil régulier auxquelles la structure ne peut répondre et la possibilité de mieux adapter les contrats en fonction des aléas professionnels subis par les parents.
- Une augmentation de personnes à faibles revenus ou ne travaillant pas, des personnes en difficulté ayant besoin de soutien et des mouvements de personnes isolées ou étrangères sur la commune de Baraqueville. Ces familles ont besoin d'un accueil occasionnel, éducatif qui peut se transformer en accueil régulier, quand le parent trouve du travail. Le manque de places empêche une flexibilité de la structure pour ce public.
- Une augmentation de nouveaux habitants venant des grandes villes et qui n'ont pas de relais familiaux sur le territoire.
- Les nouvelles structures sur Ceignac et Naucelle, ne vont pas systématiquement répondre à ces besoins, car ces structures ne sont pas forcément sur le trajet domicile/travail des parents ; en outre, les familles avec des difficultés sociales se trouvent plutôt à Baraqueville.

Résultats attendus :

- Une réponse aux besoins émergents de garde et de soutien éducatif sur Baraqueville
- Plus de flexibilité dans les propositions d'accueil

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mettre en place la micro-crèche à Ceignac et à Colombiès
- Faire une estimation des besoins et une simulations des financements mobilisables
- Créer une extension des locaux actuels en lien avec les nouveaux locaux du RAM et du LAEP
- Réaliser un découloignement interne pour réorganiser les espaces: LAEP, RAM et Multi-Accueil
- Demander 7 agréments de plus à la PMI et les financements complémentaires à la CAF

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Estimation du projet d'investissement
- Financements mobilisables : Caf, communautés de communes
- % de ETP : le directeur de la CC et de la référente PE
- Coût moyen de fonctionnement

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Directeur CC Pays Ségali / Référent-e Petite-Enfance

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CAF, MSA, PMI, RAM

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Extension des locaux actuels
- Augmentation de 7 agréments

Indicateurs de résultat :

- à minima 14 enfants accueillis en plus par an

Indicateurs d'impacts :

- Augmentation du nombre de places en accueil collectif de proximité
- Plus de flexibilité dans les possibilités d'accueil sur Baraqueville



Eléments de contexte :

- Des manques d'AMA et des difficultés d'accueil de proximité sur certains secteurs du territoire et des vacances chez certaines AMA sur d'autres secteurs
- Des assistantes maternelles vieillissantes et une baisse probable des effectifs dans les années à venir
- Le métier d'AMA considéré comme de moins en moins attractif : la contrainte d'accueillir de plus en plus d'enfants pour dégager un revenu convenable, des difficultés à accueillir à domicile par manque de place, le travail à domicile et l'isolement, des aspirations pour concilier vie familiale et professionnelle qui ne correspondent de moins en moins aux besoins réels des parents...
- Les services de RAM concernant la promotion et l'accompagnement au métier d'AMA manque de visibilité

Résultats attendus :

- Le maintien et la consolidation de l'offre de garde petite enfance
- L'incitation à l'installation de nouvelles AMA
- L'amélioration de l'attractivité du métier d'AMA
- L'émergence de nouvelles formes d'exercice du métier d'AMA : MAM, agréments mixtes ou autres...

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mettre en place un groupe de travail avec le RAM, la coordinatrice petite enfance l'EEF, la PMI, ...
- Définir les conditions d'accompagnements innovants (collectifs ou individuels) pour l'installation, le maintien ou l'évolution du métier d'AMA : état des lieux des difficultés et freins à l'installation, repérage des leviers mobilisables pour soutenir le métier et ses évolutions...
- Repérer des personnes susceptibles d'être intéressées par cet accompagnement
- Communiquer sur les besoins et manques du territoire en matière d'accueil du jeune enfant : enfants en situation d'handicap, horaires atypiques... et les projets existants (notamment à Sauveterre)
- Imaginer collectivement des solutions innovantes pour pallier les difficultés : agréments mixtes avec une possibilité d'exercer dans les locaux du RAM sur certains jours de la semaine, partenariats avec les EAJE et expérimentation
- Communiquer sur la prime d'installation AMA

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP : référente petite enfance,
- Intervenant extérieur pour aider à faire émerger les pistes d'action : Accompagnement ADEFPAT

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Référente Petite-Enfance

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- RAM, EEF, PMI, directrices EAJE, Mairies, CAF, AMA

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Installation d'un groupe de travail avec le public concerné (AMA parents)
- Mise en place d'accompagnements innovants pour faciliter le renouvellement et l'évolution du métier d'AMA

Indicateurs de résultat :

- Mobilisation et accompagnement d'au minimum 4 personnes
- Expérimentation de 2 agréments mixtes
- 2-3 installations d'AMA par an
- Aboutissement du projet MAM sur Sauveterre

Indicateurs d'impacts :

- Maintien des effectifs d'AMA sur le territoire



Éléments de contexte :

- Les services du RAM manquent d'une visibilité générale sur le territoire, malgré une bonne structuration de l'offre via des permanences itinérantes.
- Peu de sollicitations des services du RAM par les familles et AMA des communes de Colombières et Calmont ; les familles peuvent contourner ces services, car la liste des AMA est diffusée sur le site de la commune,
- Peu de sollicitations de la commune de Pradinas, car le public est plutôt orienté vers Rieuepeyroux.
- La mission d'incitation/ promotion du au métier d'AMA du RAM, est peu développée et peu connue sur le territoire
- Aucune signalétique urbaine n'indique la localisation du RAM, à Baraqueville

Résultats attendus :

- Une meilleure visibilité des services du RAM
- L'amélioration de la connaissance des missions du RAM de la part des publics ciblés
- Développement de la mission de promotion du métier d'AMA
- Une signalétique urbaine adaptée

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Investir des nouveaux canaux de communication : page facebook par exemple
- Programmer des interventions du RAM pour présenter ses services hors les murs, auprès de partenaires ou dans des espaces et des temps où se trouvent le public ciblé : intervention en introduction spectacles PE, massage bébé, consultation PMI, sage femme, point relais emploi ...
- Faire valider par les services compétents la création d'une signalétique pour le RAM, et mettre en place la signalétique dans les villages
- Mobiliser des acteurs relais afin de communiquer sur les missions du RAM
- Créer un forum présentant les services du territoire et associations de la PE et proposer aux AMA de venir témoigner de leur travail
- Créer un point info familles généralisé : site Internet ou lieu physique au CS par exemple

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP référente PE, % ETP responsables RAM, responsable communication communauté de communes
- Budget signalétique et communication

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Référente Petite-Enfance

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- PMI, AMA, EEF, directrices EAJE, communes, sages femmes, CAF, médecins

La place des habitants :

- Information des habitants

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Création de la page Facebook..
- Au moins 3 présentations du RAM hors les murs
- Mise en place du forum PE
- Signalétique urbaine dans les villages

Indicateurs de résultat :

- 30 nouveaux visiteurs par an de la page Facebook
- Augmentation d'au minimum 20 % les utilisateurs du RAM
- Augmentation d'au moins 20 % des renseignements liés au métier d'AMA

Indicateur d'impact :

- Un meilleur service aux familles et AMA, et notamment par rapport à l'incitation au métier d'AMA



Éléments de contexte :

- Les besoins d'accueil petite enfance, notamment en termes de capacité d'accueil selon les secteurs géographiques fluctue selon les dynamiques démographiques et les politiques d'accueil, et nécessite une veille continue .
- Aujourd'hui, plusieurs éléments contradictoires rendent difficile une lecture prospective des besoins futurs :
 - L'ouverture de la 2x2 voies et l'augmentation des demandes de permis de construire laissent entrevoir une augmentation potentielle du nombre de ménages et une potentielle vague de nouvelles installations suite à la crise sanitaire.
 - La baisse du nombre de naissances depuis 2017 sur le territoire
- Il semble nécessaire de prendre en considération les dynamiques démographiques et les besoins exprimés par les familles de façon systématique, et à partir d'une analyse fine des évolutions, anticiper les réponses à apporter dans le domaine de l'accueil de la petite enfance

Résultats attendus :

- Création d'un outil de prospective
- Meilleure connaissance des besoins et demandes afin d'aider la décision en matière de gestion et création des places d'accueil
- Meilleure réponse aux besoins

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Créer un outil type tableau de bord permettant de recenser les naissances, permis de construire, et arrivée de nouveaux habitants...en lien avec les secrétariats de mairie
- Centraliser ces données ainsi que les données démographiques Insee ou CAF, et produire une analyse une fois tous les 6 mois
- Associer un groupe d'usagers qui se réunit environ tous les 6 mois pour centraliser, recenser, et montrer les manquements, les besoins les attentes (prendre exemple d'un conseil de crèche)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP référente Petite Enfance, implication des responsables de structures d'accueils collectifs, AMA, RAM

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Référente Petite-Enfance

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- RAM, AMA, EEF, directrices EAJE, les secrétaires de mairie, élu-s-es

La place des habitants :

- La concertation d'un groupe d'usagers

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Création d'un observatoire et actualisation des données une fois par an

Indicateurs de résultat :

- 1 bilan annuel statistique et prospectif de la population infantile
- Communication aux élu-s-es

Indicateurs d'impacts :

- Harmonisation de l'offre avec la demande



Éléments de contexte :

- Il existe un PEDT commun aux 8 écoles en gestion intercommunale (futur SIVOS) et leurs TAP ainsi qu'aux 4 ACM sur les temps périscolaires (plan mercredi) : une cohérence éducative des différentes structures d'accueil de l'enfant inégale sur le territoire ;
- Les ACM du territoire sont davantage perçus comme des moyens de garde par les parents que comme des structures éducatives complémentaires à l'école ;
- Différents niveaux d'interlocuteurs dans le domaine des services enfance pour les familles, un manque de lisibilité et d'harmonisation dans les objectifs qualitatifs des services : écoles et TAP (sauf le mercredi), une compétence à la fois communale et intercommunale sur le territoire et des ACM en gestion directe par la communauté de communes

Résultats attendus :

- Valorisation des projets et de la valeur éducative des différents accueils et actions en direction de l'enfance
- Amélioration de l'interconnaissance des pratiques éducatives entre les différents acteurs (communaux et intercommunaux) et de la communication vers les familles

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Créer un groupe de travail partenarial piloté par la référente enfance de la communauté de communes pour réaliser un état des lieux de la cohérence et des complémentarités éducatives des différentes structures d'accueil ;
- Faire le lien entre l'action éducative des ACM et celle des dispositifs scolaires et périscolaires (PEDT/TAP...)
- Elaborer des supports de communication synthétiques sur les engagements éducatifs complémentaires et transversaux de l'ensemble des structures d'accueil
- Communiquer largement ces supports à destination des professionnels du territoire et des familles (site internet de la communauté de commune et des ACM, secrétaires de mairies ...)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP référente enfance de la CC, % ETP Référent périscolaire et % ETP responsable communication CC
- Dispositifs : PEDT, Plan mercredi

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;
- Référente enfance en lien avec le comité de pilotage PEDT.

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- ACM, coordinateur périscolaire du SIVOS, Familles rurales éducation nationale, communes, garderies périscolaires, APE, DDCSPP (Jeunesse et Sports)

La place des habitants :

- Association d'habitants-usagers au groupe de travail

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Etat des lieux
- Réalisation des supports de communication

Indicateurs de résultat :

- Réalisation d'une communication globale par au moins 80 % des structures du territoire
- Au minimum 70 % des parents –usagers des différents accueils informés

Indicateurs d'impacts :

- La satisfaction des parents/usagers de l'accueil enfance dans sa globalité
- L'augmentation du nombre d'enfants accueillis pour la qualité éducative



Éléments de contexte :

- Les Accueil de loisirs du territoire sont davantage perçus comme des moyens de garde pour les parents du territoire plutôt que comme des structures éducatives complémentaires à l'école qui participent grandement à la socialisation des enfants.
- La Caf de l'Aveyron souhaite encourager le développement de projets culturels et numériques au sein des structures enfance et jeunesse par le biais de « bourses à projet. »
- Les acteurs de l'enfance ont développé des réseaux de partenariat dont la mise en commun permettrait de réaliser des projets fédérateurs à l'échelle du Pays Ségali pour une meilleure cohérence éducative sur le territoire.

Résultats attendus :

- Amélioration de la cohérence éducative des différentes structures d'accueil de l'enfant
- Développement de partenariats et de projets innovants inter-structures
- Diversification de l'offre d'activités éducatives à destination des enfants
- Capacité à investir le maillage associatif local
- Plus d'interconnaissance des différents acteurs du territoire avec les structures de l'enfance

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- S'appuyer sur le groupe de travail partenarial piloté par la référente enfance de la communauté de communes créé (Cf fiche I.B.1).
- Répertoire les associations et intervenants culturels et sportifs du territoire et les partenariats et projets déjà réalisés par les structures et communiquer ce répertoire à l'ensemble des structures d'accueil des enfants du territoire.
- Construire des projets partenariaux et transversaux aux différentes structures d'accueil de l'enfance du territoire à partir de thématiques
- Etablir en priorité des partenariats avec les acteurs du territoire par rapport aux thématiques choisies pour monter conjointement les programmes /projets.
- Intégrer la communication de ces projets transversaux dans la communication engagements éducatifs (Cf Fiche I.B.1)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

Moyens humains : : % ETP référente enfance de la CC et % ETP Référent périscolaire

Moyens financiers : Bourses à projet CAF

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Référente enfance

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- ACM, coordinateur périscolaire du SIVOS, familles rurales, EN, communes, garderies périscolaires, CSC, APE, DDCSPP, CAF, MSA, Plan Action Handicap 12, associations et intervenants du territoire

La place des habitants

- Associer le groupe de parents usagers dans le groupe de travail (Cf fiche I.E.3)

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation :

- Création et diffusion du répertoire des ressources locales
- Des projets/programmes communs mis en œuvre

Indicateurs de résultat :

- Mise en place d'au moins 2 projets transversaux par an avec les 4 ACM en associant au moins 2 autres acteurs associatifs du territoire
- Au moins 50 % des structures enfance/jeunesse fédérés autour de ces 2 projets

Indicateurs d'impacts :

- Satisfaction des parents/usagers de l'accueil enfance dans sa globalité
- Augmentation de l'activité des prestataires locaux du territoire



Eléments de contexte :

- Un PEDT commun aux 8 écoles en gestion intercommunale (futur SIVOS) et leurs TAP ainsi qu'aux 4 ACM sur les temps périscolaires (plan mercredi) : une cohérence éducative des différentes structures d'accueil de l'enfant à affirmer.
- Des modalités d'organisation de l'accueil périscolaire distinctes selon les communes avec des ressources différentes : des agents communaux, des animateurs de la FOL 12 associés à des agents communaux sur le Baraquevillois, des animateurs de Familles rurales à Colombières...
- De nombreuses ressources territoriales et des pratiques à partager et capitaliser.

Résultats attendus :

- Une plus grande cohérence territoriale entre les différents services et acteurs des temps d'accueils périscolaires
- L'amélioration des pratiques éducatives de l'ensemble des accueils périscolaires du Pays Segali.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Réunir les animateurs « professionnels » de l'enfance du Pays Segali pour élaborer des « boîtes à outils et des malles pédagogiques de l'animateur
- Proposer des formations communes en internes entre animateurs BAFA, animateurs TAP, ATSEM et agents des accueils périscolaires sur des thématiques spécifiques
- Former des agents « volontaires » intervenants sur les TAP aux techniques d'animation
- Encourager les contrats mixtes pour les agents formés à l'animation (intervention TAP et ALSH) → action à relier à celle de la stabilisation des ressources humaines (Axe 4)
- Intégrer la communication de cet appui pédagogique dans la communication sur les engagements éducatifs (Cf Fiche I.B.1)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP référente enfance de la CC et % ETP Référent périscolaire
- CNFPT pour des formations en intra

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Référente enfance et référent périscolaire du SIVOS

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- FOL12, Education Nationale, communes, garderies périscolaires, Familles Rurales, Plan handicap 12

La place des habitants :

- Informer les familles concernées

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Création de la boîte à outils/ malles pédagogiques de l'animateur
- Nombre de formations réalisées

Indicateurs de résultat

- Participation d'au moins 50 % des agents et animateur-s-trices du périscolaire aux formations thématiques
- Au minimum 50 % du personnel formés à l'animation

Indicateurs d'impacts

- La satisfaction des parents/usagers des accueils périscolaires
- La montée en compétences des agents et des animateur-s-trices périscolaires et l'implication dans leur travail
- Une plus grande stabilisation des équipes d'animateur



Éléments de contexte :

- La ludothèque se trouve actuellement dans les locaux du centre de loisirs de Baraqueville et est utilisée pour le prêt de jeux le mercredi, des après-midi familles 1 samedi par mois, pour des échanges intergénérationnels avec le foyer logements, et par l'ALSH et le périscolaires de Baraqueville, comme espace d'animation. Cet équipement semble bien utilisé en interne mais mériterait d'être valorisé auprès d'un public plus large.
- Le personnel du centre de loisirs gère le prêt des jeux et des animations, mais cette organisation est limitée par le temps de travail de l'équipe
- Le centre de loisirs et la ludothèque déménageront à terme dans les nouveaux locaux de la CC, où il y aura aussi la médiathèque. Une réflexion sur la réorganisation et la valorisation de la ludothèque serait opportun dans ce cadre là pour élargir le public et optimiser l'organisation matérielle et les moyens humains mobilisés.

Résultats attendus :

- Valorisation de la ludothèque et élargissement du public accueilli
- Une ouverture plus large de cet équipement et une meilleure organisation du travail et une optimisation des ressources humaines en présence

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mettre en place un groupe de réflexion avec le centre de loisirs, le SIVOS, la médiathèque et les élus pour définir un nouveau projet de fonctionnement de la ludothèque et son intégration dans la médiathèque ou dans l'espace du nouveau centre de loisirs, en lien avec la création des nouveaux locaux
- Envisager des partenariats avec des structures du territoire telles que la Potion Ludique à Cabanès ou le comité d'animation de Magrin
- Mettre en place une nouvelle organisation avec une plus grande amplitude d'ouverture pour le prêt des jeux, la découverte des jeux sur place et les temps d'animation
- Mobiliser des financements entre autres de la CAF
- Intégrer la valorisation de la ludothèque dans les communications existantes ou à créer

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP référente enfance de la CC et % ETP Référent périscolaire, ou % ETP du personnel de la médiathèque
- Moyens Financiers : financements ludothèque CAF

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Référente enfance et chargé-e de coopération CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- SIVOS, ACM, médiathèque, Education Nationale, associations du territoire

La place des habitants :

- Informer les familles concernées et mobiliser des bénévoles accueillants pour tenir des permanences à la ludothèque

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Réorganisation de la ludothèque dans les nouveaux locaux en lien avec le centre de loisirs et la médiathèque
- Elargissement de l'amplitude d'ouverture

Indicateurs de résultat

- Augmentation d'au moins 50 % des utilisateurs
- Augmentation du nombre de personnes utilisateurs hors Baraqueville

Indicateurs d'impacts

- La satisfaction des usagers
- Optimisation de l'organisation matérielle et des ressources humaines



Éléments de contexte :

- La jeunesse est une nouvelle compétence pour la communauté de communes à développer sur un territoire élargi
- La jeunesse semble un champ d'action difficile pour les élus locaux, et quelque peu délaissé depuis plusieurs années
- L'association Baraquadabra ne couvre pas tous les besoins : certains secteurs géographiques (hors Baraqueville), certains publics (filles, plus de 15 ans,...), certaines périodes (hors vacances scolaires).
- La Communauté de communes a demandé à la FOL d'animer une démarche de diagnostic auprès des jeunes et leurs parents, afin de définir une stratégie de développement des actions jeunesse sur l'ensemble du territoire en adéquation avec les besoins des jeunes et des parents.
- La CAF a engagé un diagnostic jeunesse départemental, un focus sera réalisé sur les territoires en démarche CTG dont le Pays Ségali fait partie.

Résultats attendus :

- Meilleure connaissance des besoins, attentes des jeunes et de leur familles
- Repérage d'acteurs autres que Baraquadabra pour développer des actions jeunesse

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Elaborer une communication, afin d'informer la population sur la volonté de la CC, de développer des actions jeunesse, et les différentes étapes de ce développement. Annoncer les futures rencontres, (conférence de presse, bulletin intercommunal-communal, site...)
- Intégrer les données du diagnostic jeunesse départemental
- Organiser des rencontres itinérantes avec les jeunes sur l'ensemble du territoire
- Organiser des rencontres avec les parents par secteur géographique
- Créer un questionnaire (numérique et papier) Collèges, MFR, rencontre en direct, réseaux sociaux type instagram et Facebook, appui des promeneurs du Net
- Analyser les besoins et attentes par secteur géographique
- Proposer des préconisations de développement et de consolidation, pour alimenter la stratégie jeunesse du Pays Ségali
- Initier une première démarche de diagnostic sur le Naucellois et en tirer les premiers enseignements (fiche I.C.4)

Point de vigilance: Le diagnostic devra être régulièrement actualisé

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains: % ETP référent Jeunesse, appui de la FOL 12, % ETP animateur jeunesse
- Moyens Financiers : PS jeunes CAF

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la jeunesse
- Référent Jeunesse
- Délégué vie fédérative FOL12

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CAF, MSA, EN, CSC, communes, associations locales

La place des habitants :

- Concertation des parents et jeunes, implication des habitants mobilisés (notamment lors du forum)

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Mise en place du COPIL territorial
- Temps de concertation auprès des jeunes et des familles
- Définition de préconisations

Indicateurs de résultat :

- Une mobilisation de minimum 3-4 acteurs et habitants par secteur géographique
- Participation à minima de 15 jeunes et leurs parents aux consultations sur chaque territoire

Indicateurs d'impacts :

- Connaissance fine des besoins des jeunes et de leurs familles pour définir la stratégie jeunesse
- Émergence d'acteurs locaux qui peuvent porter les actions jeunesse sur les secteurs géographiques



Eléments de contexte :

- La jeunesse est une nouvelle compétence pour la communauté de communes à développer sur un territoire élargi
- L'offre existante ne couvre pas tous les besoins des jeunes et leurs parents
- La Communauté de communes a demandé à la FOL12 d'animer une démarche de diagnostic auprès des jeunes et leurs parents pour définir les besoins et les attentes des jeunes et leurs familles
- Suite à ce diagnostic, il semble important de définir une stratégie de développement des actions jeunesse sur l'ensemble du territoire en adéquation avec les besoins des jeunes et des parents repérés pour les 4-5 ans à venir.

Résultats attendus :

- Définition d'une stratégie de développement et de consolidation des actions jeunesse à l'échelle du Pays Ségali en lien avec les résultats du diagnostic
- Un meilleur équilibre territorial en terme d'action jeunesse

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **En s'appuyant sur le COPIL territorial :**
 - Analyser et définir les actions de développement et de consolidation des actions jeunesse à mettre en place, suite au diagnostic
 - Identifier les ressources financières mobilisables pour la réalisation des actions proposées
 - Définir un plan d'actions en intégrant les fiches I.C.2, i.C.3 et I.C.4 sur 4 ans si pertinent
 - Identifier ou confirmer les porteurs des actions choisies
 - Réaliser un échéancier sur 4 ans pour la mise en place des actions
 - Conventionner avec les acteurs opérationnels pour la mise en œuvre des actions
- Suivre la mise en œuvre du plan d'action par le COPIL jeunesse et dans le cadre de la démarche d'évaluation de la CTG
- Ajuster les actions en fonction des évolutions, au minimum une fois par an

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP du directeur de la CC, % ETP coordinateur-trice CTG, % ETP référent jeunesse

Les référents-pilotes de l'action :

- Élu référent jeunesse
- Directeur, Coordinateur-trice CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- FOL12, CAF, MSA, communes

La place des habitants :

- Participation au COPIL territorial

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Définition d'une stratégie de développement et de consolidation sur 4 ans
- Définition des moyens et modalités de mise en œuvre

Indicateurs de résultat :

- Au minimum 2 nouvelles actions jeunesse sur le territoire
- Définition des objectifs pour l'association Baraquadabra et conventionnement sur 4 ans avec l'association

Indicateurs d'impacts :

- Une cohérence et équité sur le territoire en terme d'action pour la jeunesse
- Augmentation du nombre de jeunes touchés
- Accompagnement des jeunes et prise en compte des problématiques de la jeunesse



Éléments de contexte :

- Les locaux et les ressources humaines de l'association Baraquadabra ne permettent pas de répondre à toute la demande, ni de développer un accueil par tranche d'âges. Les locaux ne sont pas entièrement aux normes (utilisation des WC publics) et trop petits, notamment en hiver.
- Depuis le déploiement plus large de l'action jeunesse sur le territoire de Pays Ségali par la FOL12, les professionnels –les soulignent que Baraquadabra a quelque peu perdu en proximité, et que l'approche est moins « familiale ».
- Le déploiement des actions jeunesse par la FOL 12 induit une confusion par rapport à l'association Baraquadabra, avec un personnel salarié de la FOL12. Il semble important d'éviter un éparpillement et un développement territorial au détriment de la qualité et l'investissement de l'association, qui est historiquement l'acteur clef Pays Ségali

Résultats attendus :

- Une meilleure assise de l'activité de l'association Baraquadabra
- Une offre d'accueil plus adaptée aux besoins des différents publics

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mener une réflexion avec la CAF et la CC Pays Ségali sur les besoins en personnel pour les actions de l'association Baraquadabra dans le cadre de la stratégie globale de la jeunesse (cf fiche I.C.2) :
 - Définir les missions confiées à l'association et les moyens nécessaires, en distinguant bien l'activité de l'association et le déploiement des actions jeunesse par la FOL 12 sur le reste du territoire.
 - Redimensionner le projet de l'association en adéquation avec les nouvelles missions et actions définies
 - Développer le dispositif promeneur du net
- Poursuivre le projet de l'extension des locaux du site du Lac, initialement prévu mais qui n'a pas obtenu les financements pour :
 - Accroître la capacité d'accueil : 48 places au lieu de 24
 - Pouvoir différencier les tranches d'âges accueillies, 11-14 ans et 15-17 ans, et accompagner davantage les 15-17 ans
 - Améliorer l'hébergement des groupes l'été, stocker le matériel et être aux normes
- Si ce projet ne se réalise pas : réflexion sur d'autres possibilités de locaux pour atteindre les objectifs fixés ou redimensionner le projet et les activités de l'association en lien avec les locaux existants.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP référent jeunesse
- Moyens financiers : CAF, MSA, CC Pays Ségali

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la jeunesse
- Référent Jeunesse

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- FOL12, CAF, MSA, DLA12

La place des habitants :

- Implication des administrateurs/trices et bénévoles de l'association

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Dimensionnement du projet de l'association aux moyens
- L'extension des locaux
- Mise en place des accueils par tranches d'âges

Indicateurs de résultat :

- 48 places au lieu de 36
- Au minimum 2 accueils distincts : 11-14 ans et 15-18 ans
- Au minimum 2 toilettes aux normes

Indicateurs d'impacts :

- Equilibre financier pour l'association Baraquadabra
- Moyens humains et matériels suffisants pour atteindre les objectifs fixés



Eléments de contexte :

- La jeunesse est une nouvelle compétence pour la communauté de communes à développer sur un territoire élargi
- L'association Baraquadabra n'a pas les capacités pour accueillir l'ensemble des jeunes du territoire et l'association ne souhaite pas prendre en charge toute la politique jeunesse du territoire
- Hors Baraqueville aucun accueil régulier n'est proposé aux 11-17 ans, et dans l'ensemble aucun accueil n'est proposé pendant la période scolaire (ex : avant et après le collège, le weekend)
- Lors du forum des habitants, des parents de Naucelle ont exprimé leur souhait de mettre en place un accueil pour les jeunes sur le secteur du Naucellois
- La municipalité de Naucelle se saisit de cette demande d'habitants et soutient la démarche
- La CAF peut soutenir de nouveaux projets en direction des jeunes dans le cadre de la CTG et la nouvelle PS jeunes

Résultats attendus :

- Etude de faisabilité pour la mise en place d'un accueil ados avec un local dédié, pour les jeunes 11-17 ans du secteur du Naucellois
- **Engagement des premières actions jeunesse ?**

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Commencer le travail de diagnostic (cf fiche I.C.1) sur le territoire du Naucellois et définir les besoins et attentes des jeunes et des familles
- S'appuyer sur le COPIL jeunesse et élargir le groupe avec les élus et habitants locaux sur ce secteur
- Elaborer un pré-projet répondant aux besoins identifiés par le diagnostic
- Proposer le projet au conseil communautaire pour validation en lien avec la stratégie jeunesse
- Identifier un porteur de projet potentiel sur ce secteur géographique
- Créer, le cas échéant, une association ou une junior association, le centre social et culturel pouvant être un partenaire pour l'émergence de cette association si besoin
- Définir les moyens financiers et humains nécessaires et les pistes de financements mobilisables
- Etablir un bilan et ajuster pour nourrir la stratégie jeunesse

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP référent jeunesse, et % ETP délégué fédérative vie FOL12
- Moyens financiers : PS Jeunes

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la jeunesse
- Référent Jeunesse
- Délégué vie fédérative FOL12

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- FOL12, CAF, MSA, CSC, communes du Naucellois, associations locales

La place des habitants :

- Participation des parents et adultes intéressés par la question de la jeunesse ainsi que des jeunes du Naucellois

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Définition d'un plan d'actions jeunesse pour le Naucellois
- Mobilisation d'acteurs du secteur géographique

Indicateurs de résultat :

- A minima 4 actions jeunesse par an sur le Naucellois
- A minima 1 acteur ou groupe d'acteurs installés comme référent

Indicateurs d'impacts :

- Augmentation du nombre d'actions pour la jeunesse
- Une meilleure équité territoriale en terme d'actions jeunesse



Éléments de contexte :

- L'association Baraquadabra est aujourd'hui l'unique structure dédiée spécifiquement à la jeunesse sur le territoire et les actions sont essentiellement orientées vers des activités de loisirs et d'accompagnement de projets
- Les professionnels souhaiteraient mieux accompagner les jeunes dans leurs problématiques : mobilité, information, santé, engagement et citoyenneté ...
- Dans le cadre du diagnostic jeunesse les besoins des jeunes face à ces difficultés devront être explorés
- Les activités de l'accueil de loisirs se sont beaucoup développées autour du sport et demanderaient aujourd'hui à se diversifier, notamment sur le volet culturel, pour toucher davantage un public plus diversifié (jeunes filles, tranches d'âges 15-17ans...)
- Il existe sur le territoire une diversité de partenaires potentiels (santé, formation, numérique, culture...), associatifs ou autres, sur lesquels les acteurs référents de la jeunesse pourraient s'appuyer demain pour explorer d'autres champs éducatifs et aborder les différentes problématiques des jeunes.

Résultats attendus :

- Diversification des actions éducatives à destination des jeunes
- Elargissement des publics touchés par les actions jeunesse : filles, jeunes de 15+-17 ans...
- Accompagnement plus large des jeunes dans leurs problématiques par des actions de sensibilisation et de prévention
- Développement du réseau partenarial des acteurs de la jeunesse et meilleure interconnaissance des partenaires

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Poursuivre le partenariat avec le CSC pour le développement du volet culturel
- S'appuyer sur le travail de recensement dans le cadre de l'action I.B. 2 pour élargir le partenariat culturel et mettre en place des projets transversaux avec les acteurs du territoire (notamment avec l'AJAL, Lax'n blues....)
- Identifier les structures ressources dans les domaines recherchés et qui sont susceptibles d'intervenir auprès d'un public jeunes (sur le territoire et en dehors)
- Créer des partenariats avec ces structures pour mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation en répondant aux besoins repérés pendant la phase de diagnostic
- S'appuyer sur l'existant pour y intégrer des actions de prévention et de sensibilisation
- Développer le dispositif promeneur du net
- Créer un RIJ ou PIJ sur le territoire

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP référent jeunesse et % des animateurs jeunesse
- Moyens financiers : CAF, MSA

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la jeunesse
- Référent Jeunesse

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CSC, associations locales, mission locale, IJ Aveyron, EEF, ANPAA, IREPS, CAF, MSA

La place des habitants :

- Concertation et Information des jeunes et des familles

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Mise en place de nouveaux partenariats dans les domaines définis
- Des actions de prévention, sensibilisation et accompagnement aux problématiques des jeunes

Indicateurs de résultat :

- Mise en place de 50 % d'activités de loisirs, 30 % d'activités culturelles, 20% d'actions de prévention et de sensibilisation
- Accueil de + 20 % de filles et de + 20% de jeunes de 15-17 ans
- Nombre de jeunes accompagnés et orientés dans les domaines de la santé, l'insertion, mobilité ...

Indicateurs d'impacts :

- Diversification des actions proposées aux jeunes et élargissement des publics accueillis
- Une meilleure orientation des jeunes en lien avec leurs besoins



Éléments de contexte :

- Il existe de nombreuses actions d'accompagnement à la parentalité selon l'âge des enfants sur le territoire portées par différents acteurs : animatrice famille du CSC, crèches, ALSH, ludothèque de Baraqueville, RAM...
- Il existe des difficultés pour les professionnels et les parents à se retrouver dans la multitude d'actions qui existe et les différents acteurs intervenants dans ces domaines
- Les professionnels du secteur ressentent un manque de coordination à l'échelle de la communauté de communes et chacun définit ses actions en fonction de son public, sans partager vraiment une vision d'ensemble et avec des outils de communication qui sont propres à chacun.

Résultats attendus :

- Une meilleure lisibilité et cohérence des actions de soutien à la parentalité
- Une clarification et optimisation des actions proposées.

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Définir une personne référente charge de la coordination territoriale des actions parentalité
- Animer des rencontres entre tous les acteurs de l'accompagnement à la parentalité du territoire : interconnaissance, présentation des projets et actions, repérage et définition des besoins ...
- Créer des partenariats entre les acteurs selon les publics qu'ils rencontrent et leur situation géographique pour mutualiser les actions, diversifier les regards et mieux orienter les parents
- Mettre en place un programme annuel d'animation territorialisé et créer des supports de communication à destination des parents.
- Développer une fonction de veille et définir de nouveaux projets sur des thématiques communes

Points de vigilance: préserver l'autonomie de chaque structure,

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP de la coordination CTG ou % ETP du référent parentalité
- Appui : Réseau parents 12, le cas échéant Plan Handicap 12

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parentalité

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CSC, EAJE, ACM, RAM, associations locales, APE, CAF DDCSPP, PMI, PEP 12.

La place des habitants :

- Concertation et mobilisation des parents

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Une personne désignée à la fonction de coordination
- Un programme trimestriel des actions parentalité avec diffusion large de ce programme

Indicateurs de résultat :

- Augmentation de 20 % du nombre de parents participants aux animations parentalité sur le Pays Segali
- Au minimum 3 rencontres entre acteurs par an
- Au minimum 2 projets en transversalité par an

Indicateurs d'impacts :

- Visibilité et complémentarité des actions menées
- Meilleur accompagnement et une meilleure orientation des parents



Éléments de contexte :

- L'accompagnement à la parentalité est un champ bien investi avec une diversité d'acteurs qui interviennent : CSC, RAM, Structures EAJE, ACM, PAH12
- L'accessibilité des actions de soutien à la parentalité est plus difficile pour les parents en situation de fragilité qui peuvent rencontrer des problèmes de confiance en soi, de mobilité, de maîtrise de la langue française, de monoparentalité ou ne se sentent pas concernés par ce type d'actions ...
- Les professionnels expriment des difficultés à impliquer les parents dans les actions ainsi qu'à cerner leurs besoins et attentes.
- La CC Pays Ségali met en place un lieu d'accueil et d'écoute parents/enfants (LAEP) sur Baraqueville. Ce dispositif peut s'envisager en itinérance

Résultats attendus :

- Amélioration de l'identification des parents vulnérables par la synergie des acteurs de la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse
- Meilleur accompagnement des parents les plus fragiles et en difficulté
- Développement de liens sociaux pour ce public et diminution de l'isolement

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Définir la typologie des publics vulnérables ciblés.
- Etre dans une démarche d'innovation : proposer des lieux et temps d'accueil ouverts
→ s'appuyer sur des temps et des lieux existants où ce public est présent pour informer et orienter, comme par exemple à la banque alimentaire
- S'appuyer sur le LAEP et réfléchir à l'itinérance, dans un deuxième temps, de ce dispositif sur le territoire, car l'accueil inconditionnel parents/enfants est bien adapté pour ce type de public.
- Proposer sur d'autres territoires des expériences qui concernent ce public fragilisé ex: le vestiaire solidaire
- Imaginer des temps d'accueils pour les enfants, afin de faciliter la participation des parents.
- Mettre en place un CLAS et s'appuyer sur ce dispositif en tant que porte d'entrée pour ce public.
- S'appuyer sur l'animation du réseau partenarial (Cf fiche II.A.1) pour orienter au mieux les parents identifiés comme très vulnérables vers les actions les plus adéquates avec leurs besoins.
- Mettre en place un système de référence pour qu'un-e seul-e professionnel-le accompagne et oriente les parents pour créer une relation de confiance privilégiée.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : : % ETP de la coordination CTG ou % ETP du référent parentalité
- Appui : Réseau parents 12

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parentalité

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CSC, EAJE, ACM, RAM, associations locales et caritatives, APE, CAF, PMI, CD, Plan handicap 12.

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Organisation des lieux et des temps d'accueil spécifiques pour ce public
- Essaimage d'expériences du type vestiaire solidaire
- Itinérance du LAEP
- Mise en place du CLAS
- Mise en place de la référence unique

Indicateurs de résultat :

- Au minimum 20 parents en situation de fragilité repérés/ touchés par an
- Au minimum 5 parents accompagnés dans la durée par an
- Augmentation de 20% de ces publics dans les actions plus classiques de soutien à la parentalité

Indicateurs d'impacts :

- Meilleure prise en compte de la diversité des publics et plus particulièrement les publics vulnérables



Éléments de contexte :

- Il existe moins de propositions de soutien pour les parents des enfants qui ne sont plus à l'école primaire et qui de fait ne fréquentent plus les structures d'accueil collectif ; pourtant à l'adolescence le lien parent/enfant peut se complexifier
- Un manque de lien entre les écoles et les parents est constaté par les professionnels : un dispositif CLAS pourrait faciliter ce lien
- Le réseau parents 12 est un acteur départemental sur lequel s'appuyer dans le montage de projets de médiation pour les parents

Résultats attendus :

- Renforcement du lien entre les parents et l'école
- Elargissement de la proposition d'accompagnement à la scolarité pour les élèves en difficultés et le soutien à la parentalité en lien avec la scolarité
- Facilitation des échanges entre les professionnels (notamment ceux de l'école) et les parents

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mettre en place d'un dispositif CLAS qui comprend : l'accompagnement à la scolarité, l'ouverture culturelle, le soutien à la parentalité :
 - Définir une association porteuse du CLAS et les lieux d'interventions : Le CSC avait défini cette action dans son projet social 2018-2021
 - Etablir un diagnostic des besoins
 - Elaborer le projet en impliquant les parents, les enseignants, les APE et la CAF
 - Mobiliser des bénévoles pour accompagner les enfants
 - Définir le /les lieux d'intervention à proximité ou au sein des écoles
 - Communiquer largement sur l'existence de ce dispositif une fois en place dans les établissements d'accueils d'enfants et les écoles

Point de vigilance : tenir compte de la difficulté de déplacements en milieu rural et donc du choix d'implantation

- En s'appuyant sur le dispositif CLAS : Organiser des temps de rencontres et d'échanges entre professionnels de l'enfance, les enseignants et les parents autour de thématiques : les devoirs, les attentes réciproques, le handicap, les DYS (dyslexie, dyspraxie, dysphasie)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP de la coordination CTG , % ETP de la directrice CSC, % ETP référent-e parentalité pour les rencontres thématiques

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Coordinateur-trice CTG, ou Référent –e parentalité
- Directrice CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CAF, CSC, écoles, ACM, communes, accueils périscolaires, APE, CD, Plan handicap 12.

La place des habitants :

- Implication des APE, des parents **et des bénévoles** dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Mise en place du CLAS sur différents lieux d'intervention
- Un programme annuel de rencontres thématiques

Indicateurs de résultat :

- baisse de l'échec scolaire d'au minimum 30 familles accompagnées dans le cadre du CLAS
- Suivi du parcours et de la réussite scolaire des élèves et amélioration scolaire pour au moins 50 % des élèves du CLAS
- A minima 2 rencontres entre enseignants et les parents par an

Indicateurs d'impacts :

- Amélioration du lien entre l'école et les parents concernés



Éléments de contexte :

- Les professionnels-les partagent des difficultés à impliquer les parents dans les actions de soutien à la parentalité et bien cerner leurs besoins et attentes
- Les professionnels-les expriment leurs difficultés à adopter la bonne posture face aux difficultés rencontrées par les parents et ne savent pas toujours vers quel service ou structure orienter les parents, ni comment au mieux accompagner cette orientation
- Le réseau parents 12 est un acteur départemental sur lequel s'appuyer pour accompagner les professionnels-les du soutien à la parentalité

Résultats attendus :

- Amélioration des pratiques des professionnels-les du soutien à la parentalité
- Amélioration de l'offre territoriale du soutien à la parentalité.
- Participation des parents dans les actions proposées

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- De façon concomitante à l'action I.D.1, établir collectivement les besoins en formation des professionnels-les de soutien à la parentalité, et en restant vigilant sur la nécessaire participation des parents
- Elaborer un programme de formation géré au niveau de la coordination en cherchant des intervenants adaptés aux besoins
 - Dans le cadre de la formation continue
 - Dans le cadre du réseau parents 12 pour le département
- Mettre en place de l'analyse de pratiques avec un intervenant extérieur : posture, savoir être, participation des parents ...
- Suivre le parcours de formation de chaque professionnel-le.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP coordination CTG , % ETP référent-e parentalité
- Mobilisation de formation intra du CNFPT

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parentalité

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CSC, EAJE, ACM, RAM, associations locales, APE, CAF DDCSPP, PMI, réseau parents Aveyron , plan handicap 12

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Elaboration d'un programme de formations concerté

Indicateurs de résultat :

- 1 session de formation minimum par an mise en place en intra
- A minima 75% de professionnels-les de la parentalité ayant suivi des formations

Indicateurs d'impacts :

- Montée en compétence des professionnels-les du soutien à la parentalité
- Meilleure qualité de l'accompagnement et de l'orientation des parents



Éléments de contexte :

- La commission intercommunale Petite Enfance – Enfance - Jeunesse, appuyée par une DGA et présidée par un Vice-Président du Pays Ségali Communauté est un atout majeur pour une approche transversale des actions publiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse.
- Des efforts sont entrepris pour développer des collaborations entre structures petite-enfance, enfance et jeunesse, notamment via les réunions entre coordinateurs de la communauté de communes et avec le CSC du Pays Ségali .
- La transversalité et les passerelles pourraient être renforcées entre les services, ainsi qu'avec les autres acteurs du territoire (acteurs scolaires, parentalité, handicap / parents, associations...) pour une approche globale du parcours de l'enfant.

Résultats attendus :

- Facilitation du parcours de l'enfant entre les différentes structures éducatives du territoire et ce surtout aux étapes transitoires : petite-enfance vers l' enfance, enfance vers la jeunesse
- Création de liens entre les structures EAJE et ACM et les écoles pour faciliter les passerelles entre les écoles et les familles
- Création de repères pour les familles
- Facilitation des liens entre les professionnels et les parents

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Formaliser des rencontres entre professionnels, en incluant les professionnels –les des écoles : réfléchir à des modalités de passerelles entre les différentes structures (petite enfance, enfance et jeunesse)
- Créer des temps communs sur des thématiques entre l'école et les structures d'accueil (petite-enfance, enfance)
- Organiser des visites aux accueils concernés pour les enfants en passage d'une classe d'âges à l'autre comme à Baraqueville
- Formaliser dans les fiches de postes de certain-s-es animateur-s-trices ce rôle de « médiation » entre les différents structures
- Communiquer sur le parcours de l' enfant par le biais d'un support de communication avec tous les services suivant les âges
- Organiser un forum famille ou une journée famille

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP de la coordination CTG, % ETP référent-e parcours de l'enfant

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- écoles, ACM, EAJE, FOL12, communes , accueils périscolaires , APE, Plan handicap 12 , DDCSPP, CAF

La place des habitants :

- Associer le groupe parents/usagers à la réflexion

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- A minima 2 rencontres par an entre professionnel-s -es

Indicateurs de résultat :

- A minima 2 temps de vie co-organisés par an
- Mise en place de temps passerelles entre les structures petite-enfance/école, petite enfance/ACM, ACM/Jeunesse

Indicateurs d'impacts :

- Une transversalité éducative et un parcours de l'enfant plus fluide
- L'amélioration du lien professionnels-s-les/familles



Éléments de contexte :

- Un PEDT commun aux 8 écoles en gestion intercommunale, SIVOS et leurs TAP ainsi qu'aux 4 ACM sur les temps périscolaires (plan mercredi) : une cohérence éducative des différentes structures d'accueil de l'enfant inégale sur le territoire.
- La compétence enfance n'est pas portée dans une vision d'ensemble, mais plutôt abordée dans une approche fragmentée avec des dynamiques distinctes.
- Un projet et une coordination sont à penser dans une approche globale au-delà de chacun des services petite-enfance, enfance et jeunesse pour un meilleur parcours de l'enfant et du jeune, une meilleure cohérence éducative et une meilleure lisibilité de l'offre d'ensemble ; la politique enfance jeunesse portée par la communauté de communes s'en trouverait confortée
- La transversalité et les passerelles pourraient être renforcées entre les services, ainsi qu'avec les autres acteurs du territoire (acteurs scolaires, parentalité, handicap ; parents, associations...) pour une approche globale du parcours de l'enfant.

Résultats attendus :

- Inscription de l'ensemble des projets éducatifs des structures (petite enfance, enfance, jeunesse) du territoire et des projets transversaux dans le PEDT
- Renforcement de la cohérence éducative du territoire et du parcours de l'enfant
- Valorisation de la politique enfance jeunesse de la communauté de communes

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- S'appuyer sur le groupe de travail des professionnels-les de l'enfance créé pour l'action B1. et des projets partenariaux et transversaux construits en B2 et B3 pour rédiger un document cadre intégrant la complémentarité et la transversalité éducative des actions du territoire à travers l'actualisation du PEDT
- S'appuyer sur les conseillers Jeunesse et Sports pour la formalisation de ce document

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

Moyens humains : % ETP de la coordination CTG, % ETP référent-e parcours de l'enfant

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant
- Comité de pilotage PEDT.

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- ACM, EAJE, FOL12, accueils périscolaires ,écoles, APE, Plan handicap 12 , DDCSPP, CAF

La place des habitants :

- Associer le groupe parents/usagers dans la réflexion

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- La formalisation d'un PEDT transversal et commun à toutes les structures d'accueil

Indicateurs de résultat :

- Au minimum 80 % des structures d'accueil impliquées dans l'élaboration du PEDT.

Indicateurs d'impacts :

- Une transversalité et une plus grande cohérence éducative à l'échelle du territoire
- Amélioration du parcours de l'enfant



Éléments de contexte :

- Les parents du territoire s'interrogent sur leur place au sein du système éducatif et plus particulièrement de la communauté scolaire. La création d'un groupe de parents-usagers permettraient de mieux les impliquer dans le système éducatif péri et extrascolaire.
- La création d'un groupe de parents associant des parents d'enfants de toutes les classes d'âges permettrait de soigner la transversalité des services et la cohérence du parcours de l'enfant.
- Ce groupe pourrait permettre de mieux connaître les attentes du public en termes d'accompagnement à la parentalité, et aiderait les professionnels à construire des actions adaptées qui servent le parcours de l'enfant

Résultats attendus :

- Intégration des parents-usagers dans les projets de la collectivité en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- Renforcement de la transversalité des services et la cohérence du parcours de l'enfant
- Meilleures connaissances des besoins et attentes des parents

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Cadrer les missions de ce groupe et veiller à ne pas empiéter sur la fonction des élus
Définir les modalités de mobilisation et implication des parents : un territoire très étendu → comment créer un intérêt commun et définir des problématiques communes ?
- Communiquer auprès des parents-usagers au sein des structures d'accueil d'enfants sur la constitution d'une instance/groupe de parents-usagers et relayer l'information auprès des APE
- Proposer un temps d'échange entre les parents des structures (EAJE, ACM, écoles collèges, ...) au travers d'une action commune portée par les structures et les écoles, comme par exemple une soirée débat ou un forum parentalité 0-18 ans
- Apporter un appui au groupe de parents dans les différents projets éducatifs du territoire
- Communiquer largement sur l'existence de ce groupe et ses attributions aux familles et acteurs éducatifs du territoire.
- Organiser un conseil par an avec les parents et les élus pour faire repérer les problématiques et les besoins

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP de la coordination CTG, % ETP référent-e parcours de l'enfant et handicap

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant et handicap

- Les partenaires techniques et institutionnels associés

- ACM, EAJE, FOL12, accueils périscolaires, écoles, APE, communes

La place des habitants :

- Implication des parents-usagers qui se fédèrent au sein de ce groupe

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- À minima 7 parents réunis au sein du groupe
- Diversité géographique des parents membres de l'instance
- **Indicateurs de résultat :**
- Sollicitation du groupe au moins 1 fois pour chaque projet petite enfance/enfance/jeunesse
- **Indicateurs d'impacts :**
- Elargissement et démocratisation du système de gouvernance de la compétence
- Transversalité et cohérence éducative territoriale
- Meilleure connaissance des besoins et attentes des parents



Éléments de contexte :

- Il existe une véritable volonté d'accueillir les enfants porteurs de handicap aux sein structures enfance/jeunesse et toutes font appel à l'équipe du Plan Handicap 12 pour : des observations des enfants, l'accompagnement des équipes par la formation et la sensibilisation, la mise en place de Projets d'Accueil Individualisé (PAI), l'accompagnement des parents, l'organisation des projets en direction du public par exemple autour de l'accessibilité, la mise à disposition de malles pédagogiques.
- Néanmoins les professionnels du Plan handicap 12 soulignent que passerelles demandent de l'anticipation, notamment pour l'école et que les professionnels doivent aider les familles à anticiper, il insiste aussi sur le fait que la famille doit rester au centre des transmissions d'information.
- Les AMA rencontrent des difficultés à accueillir des enfants en situation d'handicap car ceci peut impliquer une perte de revenus (1 agrément peut impliquer le même temps que 2), un isolement face aux difficultés.

Résultats attendus :

- Amélioration de la prise en charge de l'enfant en situation d'handicap et sa famille
- Inclusion des enfants en situations d'handicap dans les structures et activités existantes
- Coordination des accompagnements et des orientations vers les structures spécialisées

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Renforcer le partenariat et le réseau entre la PMI, la CAF, le plan handicap, le RAM, les EAJE et les ACM
- Mettre en place une coordination des accompagnements :
 - Créer un outil commun, type fiche passeport/passerelle → un guide dans les parcours pour les différents accueillants de l'enfant
 - Mettre un place un référent parcours de l'enfant qui accompagne les familles et les structures → fil conducteur qui renforce les partenariats et la communication, interlocuteur privilégié
 - Communiquer sur cette accompagnement spécifique
- Accompagner les AMA qui souhaitent accueillir des enfants en situation de handicap et les informer sur les possibilités de soutien pour l'accueil de ces enfants et leurs familles (RAM et PMI)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP de la coordination CTG, % ETP référent-e parcours de l'enfant et handicap

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Coordinateur-trice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant et handicap

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- PMI, CAF, Plan Handicap12, le RAM, les EAJE et les ACM, les accueils périscolaires, la FOL12, réseau des parents 12, les AMA

La place des habitants :

- Associer le groupe parents/usagers dans la réflexion

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- La mise en place de la coordination et du référent handicap
- La communication envers les familles

Indicateurs de résultat :

- Augmentation du nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil et chez les AMA
- Nombre d'enfants et parents accompagnés et orientés

Indicateurs d'impacts :

- Amélioration de la prise en charge et baisse du nombre d'enfants et parents non-accompagnés
- L'inclusion des enfants en situation d'handicap

II- Innover au sein du réseau partenarial pour agir sur les facteurs de fragilisation

A- Structurer et articuler les différentes interventions et dispositifs

1-Installation d'une animation du réseau partenarial

2 – Réflexion sur les modalités d'accompagnement du vieillissement à l'échelle du Pays Segali

3- Organisation de la prise en charge des situations d'urgence

B- Apporter des réponses innovantes pour faciliter les déplacements

1- Déploiement et / ou essai de l'expérience d'Allo ça Roule

2- Promotion et développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

C- Apporter des réponses innovantes pour lutter contre l'isolement

1-Mise en place en place d'actions visant à aller vers les publics les plus vulnérables

2- Installation d'un réseau de visiteurs bénévoles

D- Apporter des réponses innovantes pour faciliter l'insertion et l'accès aux droits

1- Mise en place d'actions en réponse à l'illettrisme

2- Définition d'une stratégie pour l'inclusion numérique



Eléments de contexte :

- Une palette importante de services à la population pour l'accompagnement des démarches administratives et l'accompagnement social, des réseaux de solidarité très actifs, la présence de structures d'accompagnement à l'emploi, un réseau de partenaires agissant dans le champ du vieillissement
- Des réseaux d'acteurs à consolider : vers plus d'interconnaissance, d'échanges sur les pratiques professionnelles, de complémentarités à ajuster en lien avec l'affirmation de nouveaux services comme France Services, PIS
- Un manque d'interactions avec les acteurs de l'emploi, voire d'autres acteurs locaux qui pourraient servir le volet prévention, sensibilisation (santé...)

Résultats attendus :

- L'amélioration de l'interconnaissance des acteurs sur le territoire et le travail en réseau
- La réalisation d'une veille sociale territoriale
- Une meilleure cohérence et un maillage territorial de l'action sociale sur le PS
- De l'efficacité et de l'innovation dans les réponses aux besoins et une continuité de l'accompagnement des personnes
- Le développement de nouvelles actions/collaborations inter partenariales

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Installer 2-3 groupes de travail distincts, mais interconnectés en s'appuyant sur les dynamiques déjà engagées sur le territoire (charte des aînées, la commission sociale du CSC, les collaborations de l'EEF)
 - 1- Les acteurs de l'accompagnement social y compris les acteurs de l'emploi – AS fléchée pour coordination des parcours individuels
 - 2- les acteurs du vieillissement
 - 3- les acteurs des réseaux de solidarité
- Définir le rythme des rencontres et les priorités de travail à l'année
- Développer des outils de travail et d'échange collaboratifs, et recenser tous les acteurs/les missions/ les actions/ les contacts, créer un mailing List, un agenda partagé ...
- Instaurer la pratique d'appel à projets pour répondre aux besoins identifiés et encourager les partenariats pour y répondre
- Organiser des formations, temps de réflexion autour de thématiques communes entre les 3 groupes de travail une fois par an.
- 1^{ère} thématiques repérée : l'accueil et les réponses en urgence pour les migrants, les personnes victimes de violences conjugales....

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP : directrice CSC

Les référents-pilotes de l'action :

- 1 administrateur CSC référent / élu en charge action sociale
- La directrice du CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les élus, travailleurs sociaux MSD et MSA, PMI, France services, PIS, EEF, Antenne Solidarité, associations caritatives, l'ASAC, CCAS, SSIAD, ADMR, EHPAD

La place des habitants :

Association d'habitants impliqués si les sujets s'y prêtent

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Mise en place et/ou continuité des groupes de travail
- Mise en place des outils de travail collaboratif et de formations
- Réalisation d'appels à projets

Indicateurs de résultat :

- 3 rencontres par an par groupe thématique avec 75 % des acteurs concernés présents
- Au moins 1 action commune par an et par thématique

Indicateurs d'impacts :

- Amélioration des relations/collaborations entre acteurs
- Meilleure visibilité des problématiques sociales
- Amélioration du parcours des personnes



Eléments de contexte :

- On observe un vieillissement de la population avec une augmentation des plus de 65 ans (+6.7%) et particulièrement accrue chez les plus de 80 ans (+9,65%). Parallèlement les politiques publiques encouragent fortement au maintien à domicile
- Il y a là un vrai point de vigilance en matière d'isolement des personnes âgées. En 2016, 60% des bénéficiaires de l'APA (Allocation d'Aide d'Autonomie) à domicile ont plus de 85 ans. La pauvreté sur le Pays Ségali impacte de manière plus accrue les plus de 75 ans et les 50-59 ans. Ce phénomène semble concerner particulièrement les retraités agricoles isolés.
- Des actions d'accompagnement du vieillissement, héritées des anciennes intercommunalités, et donc quelque peu distinctes selon les secteurs géographiques, avec des risques d'inégalité territoriale dans ce domaine. Notons que le CCAS de Baraqueville déploie ses actions pour les habitants de l'ancien Pays Baraquevillois
- L'organisation des SSIAD relève de l'ARS et est en cours d'étude pour harmoniser ce type d'intervention sur le territoire

Résultats attendus :

- Définition d'une politique vieillissement à l'échelle du Pays Ségali
- Une approche dans une vision d'ensemble des problématiques du vieillissement à l'échelle du Pays Ségali en tenant compte des différents facteurs de fragilisation
- Une offre d'accompagnement harmonisée en direction des séniors sur tout le territoire : équité et coordination
- Une optimisation des ressources et savoir faire en présence

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Etablir un état des lieux précis de l'existant et des modalités de fonctionnement
- Repérer les disparités de traitement de l'accompagnement du vieillissement et les besoins, notamment par rapport aux aidants familiaux et l'accueil temporaire
- Dessiner une organisation plus homogène qui ne produit pas d'inégalité territoriale et qui optimise les ressources du territoire
- A termes, élargir les missions du CIAS pour coordonner toute l'offre en direction des personnes âgées. Aujourd'hui il n'a à sa charge que la gestion de l'EHPAD de La Fontanelle à Naucelle.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP DGS ou DGA
- Budget création action nouvelle ?

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de l'action sociale
- DGS ou DGA en charge de l'action sociale

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les élus municipaux, les CCAS, le PIS, les ADMR, le Secours Catholique, les responsables des structures d'hébergement, le CD12, CSC (réseau de solidarité)

La place des habitants :

- Concertation des intéressés si besoin (usagers, club des aînés...)

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Installation d'un groupe de travail
- Réalisation de l'état des lieux

Indicateurs de résultat :

- Participation de 75 % des acteurs concernés par la thématique
- Identification de 2 grandes orientations pour l'harmonisation de l'accompagnement du vieillissement

Indicateurs d'impacts :

- Meilleure prise en compte des besoins liés au vieillissement
- Valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire

Éléments de contexte :

- Des migrants ont été accueillis et habitent sur le Pays Ségali ; plusieurs acteurs se sont investis (CSC, collectivités, bailleurs sociaux...), et une association a vu le jour : Ségalaaccueil . Toutefois, le soutien à ce type de public est souvent très complexe et parfois difficile pour les personnes qui s'engagent à leur côté ; par ailleurs, l'accès au logement est une problématique récurrente, comme certains soutiens qui peuvent se poser dans l'urgence
- D'autre part, certains publics, comme les femmes victimes de violences conjugales, ont besoin ponctuellement d'un accueil d'urgence
- Enfin, avec la crise sanitaire et la précarisation de certains publics, émergent des situations de prise en charge d'urgence dont le besoin de traitement ne correspond pas toujours aux délais institutionnels
- L'organisation de l'accueil d'urgence comme la prise en charge rapide des situations critiques pourraient être une première thématique investie par le réseau partenarial de l'action sociale

Résultats attendus :

- Des réponses adaptées aux besoins d'accueil et de prise en charge d'urgence dans une vision concertée
- L'affirmation des valeurs d'accueil et de solidarité du Pays Ségali

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :**Dans le cadre de l'animation du réseau partenarial :**

- Etablir un état des lieux des expériences du territoire dans ce domaine, des besoins, mais aussi des ressources en présence
- Repérer les actions nécessaires pour améliorer les réponses en terme d'accueil et de prise en charge d'urgence
- Initier des partenariats et des actions pour faciliter la prise en charge des situations d'urgence

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP CSC

Les référents-pilotes de l'action :

- 1 administrateur référent CSC /VP en charge de l'action sociale
- Directrice CSC en lien avec le réseau partenarial

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les collectivités locales et les CCAS, Ségalaaccueil, La DDCSPP, les bailleurs sociaux, les travailleurs sociaux, les partenaires

La place des habitants :

- La coopération avec les habitants selon les besoins

Les Indicateurs d'évaluation**Indicateurs de réalisation**

- Réalisation de l'état des lieux

Indicateurs de résultat :

- Mobilisation à minima des Collectivités Territoriales -CCAS, des associations caritatives et du CD12
- A minima 1 action opérationnelle pour faciliter la prise en charge d'urgence

Indicateurs d'impacts :

- Meilleur traitement des situations critiques
- Amélioration des conditions d'accueil d'urgence



Eléments de contexte :

- Des difficultés de mobilité et des difficultés liées au coût d'entretien des véhicules et du carburant pèsent autant qu'ailleurs, surtout pour les plus démunis. 50 % des locataires RSA n'ont pas de voiture et rencontrent différents freins existants pour utiliser les transports en commun ou pour mobiliser des alternatives à la voiture individuelle : problèmes d'organisation, freins psychologiques, problèmes de repérage géographique
- L'installation de ménages plus fragiles sans moyen de locomotion sur les secteurs de Cassagnes-B, et dans une moindre mesure de Naucelle.
- Depuis 2018 le secours catholique porte une action de transport solidaire « Allo ça roule » sur le secteur du Baraquevillois. Un groupe de bénévoles-chauffeurs met à disposition leur véhicule personnel et leur temps pour véhiculer des personnes de leur domicile et les amener sur le lieu de leur choix. Cette action rencontre un franc succès mais n'intervient pas sur tout le territoire, et la demande dépasse parfois la capacité à répondre.
- On constate par ailleurs des freins à la mobilité dus aux habitudes de vie et aux difficultés à revisiter celles-ci

Résultats attendus :

- Un meilleur accès aux droits, aux services et activités sur l'ensemble du territoire.
- Une réponse au besoin de mobilité des personnes seules et /ou en difficulté financière
- Le renforcement des solidarités
- La lutte contre l'isolement et le renforcement des liens sociaux

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mettre en place un groupe de réflexion avec le secours catholique, les nouveaux porteurs de projet éventuels, les partenaires concernés et des habitants intéressés
- Réaliser une enquête de besoins sur l'ensemble du territoire et définir le cadre d'intervention
- Identifier le –s porteur-s de projet pour les parties du territoire non-couverts par le dispositif (par appel à projets si pas de candidat)
- Définir les modalités de collaboration entre les différents porteurs si besoin et les modalités de coordination du dispositif dans sa globalité si plusieurs porteurs
- Mobiliser de nouveaux bénévoles-chauffeurs sur le territoire
- Envisager des actions complémentaires : achat de véhicules, transport à la demande
- Formaliser un fonctionnement cohérent sur tout le territoire
- Communiquer globalement sur le dispositif

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Des bénévoles du secours catholique et un soutien de la directrice du CSC
- Réponse à des appels à projets mobilité
- Un soutien financier par les partenaires existants d'Allo ça roule

Les référents-pilotes de l'action :

- Administrateur référent CSC / élu-e référent-e de l'action sociale
- La directrice de CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Le CSC, les travailleurs sociaux département et MSA, les associations caritatives, le CCAS de Baraqueville

La place des habitants :

- Mobilisation de responsables associatifs, concertation des habitants intéressés par la réflexion et implication des bénévoles chauffeurs

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Le déploiement d'actions de solidarité et de soutien à la mobilité à l'ensemble du territoire du Pays Ségala

Indicateurs de résultat :

- La création d'au moins 1 autre action visant à répondre aux besoins de mobilité des personnes isolées
- L'implication de 5 nouvelles personnes au moins

Indicateurs d'impacts :

- Une diminution des problématiques liées à la mobilité et à l'isolement
- Le renforcement du lien social



Éléments de contexte :

- Le Pays Ségali avec 2 gares, 4 lignes de bus, un TAD, et plusieurs aires de covoiturage, a les moyens de promouvoir des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle !
- Une approche globale des modes de déplacement pourrait être profitable à tous et aux plus démunis. En effet, n'est-ce pas un paradoxe de demander seulement aux plus démunis de s'approprier ces formes de transport plus éloignées des pratiques courantes de déplacement. Il y a là une inégalité accrue, et une offre de transports qui ne peut de fait, ni se développer, ni se diversifier pour répondre au mieux aux besoins du plus grand nombre.

Résultats attendus :

- Le développement et la promotion de moyens de transport, alternatifs à la voiture individuelle
- Le développement et la promotion du court et du co-voiturage
- L'évolution des comportements des habitants en matière de déplacement

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Veille et communication sur les différentes initiatives locales et/ou gratuites qui se développent (allo ça roule, roulez malin ...) / voir expérience de la Vallée d'Aspe
- Créer un service civique mobilité (liaison possible avec l'action D2 sur l'inclusion numérique) avec priorité à un jeune du territoire comme ambassadeur de la mobilité
- Manifestations de sensibilisation à l'existence et l'utilisation des transports en commun : expérimentation et animation du type une semaine sans voiture
- Accompagnement pour l'utilisation des sites de co-voiturage, blablacar pour les trajets quotidiens
- Mise en place d'un système d'annonces trajets domicile travail dans des lieux stratégiques (EEF, CSC, médiathèque, espaces de co-working...)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP coordinateur –trice CTG ou DGA
- Service civique : 1320 € / an
- Budget de communication

Les référents-pilotes de l'action :

- Elu référent de la mobilité
- Coordinateur-trice CTG / ou DGA

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les communes
- PETR
- Travailleurs sociaux MSD et MSA, France services, PIS, EEF, Antenne Solidarité, associations locales
- Association Unis-Cité : appui service civique
<https://www.uniscite.fr>

La place des habitants

- Concertation et coopération avec les habitants pour expérimenter et vérifier les possibles

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Création et embauche d'un service civique avec des missions sur la mobilité

Indicateurs de résultat :

- Au moins 3 actions de sensibilisation et d'incitation à d'autres mobilités
- Au moins 2 actions permettant l'interconnexion des habitants du territoire autour de la thématique de la mobilité

Indicateurs d'impacts :

- Le développement de pratiques de mobilité alternatives à la voiture individuelle
- Le renforcement du lien social et des solidarités dans le domaine de la mobilité



Éléments de contexte :

- La crise liée au COVID-19 et la période de confinement a mis en lumière les difficultés à accéder aux aides et soutiens existants pour certaines personnes en situation de précarité, et pour des raisons d'éloignement géographique, mais aussi du système d'aides. Par ailleurs, si on en croit les différentes analyses de la situation, la crise sanitaire est susceptible d'augmenter le nombre de personnes en difficulté qui peinent à accéder à leurs droits.
- Il existe une appréciation des professionnels sur plusieurs actions et notamment les actions de soutien à la parentalité que les publics les plus vulnérables, ne sont pas ou très difficilement touchés.
- Sur le Pays Ségali, 29,7% des ménages sont composés d'une personne et ce nombre est en progression. Parmi les personnes seules sur le territoire, 45% ont plus de 80 ans et 53 % sont des femmes.
- La pauvreté sur le Pays Ségali (taux à 11,9 %) impacte de manière plus accrue les plus de 75 ans et les 50-59 ans. Parmi les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, 37,8% ont de plus 50 ans. Ce phénomène semble concerner particulièrement les retraités agricoles isolés.

Résultats attendus :

- Un accompagnement actif pour les publics vulnérables et les plus éloignés
- L'accès aux droits, aux services et à l'emploi local facilité
- La lutte contre la pauvreté et l'isolement

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Dans le cadre de l'animation du réseau partenarial :

- Définir les publics dites « vulnérables » à toucher, les critères de vulnérabilité
- Identifier les personnes vulnérables via des référents par commune ou les secrétariats de mairie
- Repérer les freins existants pour l'accès aux services et aux accompagnements
- Repérer des personnes relais pour pouvoir toucher ses personnes, favoriser les partenariats et mobiliser les forces vives
- Lister l'existant : faire des rencontres avec les associations susceptibles de repérer ou d'intervenir auprès de ce public
- Définir les modalités pour aller vers en fonction des freins identifiés : repérage et intervention dans des lieux identifiés, visites à domicile, mise en place de transport vers des actions, mise en place de garde d'enfant, présence dans des manifestations tout public...
- Mise en place d'une période d'expérimentation
- Evaluation et ajustements

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP Directrice CSC
- Budget dédié à des actions nouvelles

Les référents-pilotes de l'action :

- Un administrateur référent CSC
- La directrice du CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Travailleurs sociaux MSD et MSA, PMI, France services, PIS, EEF, Antenne Solidarité, associations caritatives, l'ASAC, CCAS, SSIAD, ADMR, EHPAD

La place des habitants

- Contribution des associations caritatives, bénévoles...

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- L'installation d'1 référent par commune
- L'identification des personnes relais – ressources

Indicateurs de résultat :

- A minima 2 actions nouvelles pour aller vers ce public
- Au moins 3 personnes touchées par ces actions

Indicateurs d'impacts :

- Présence des publics dits vulnérables et mixité des publics dans les actions
- Accès aux besoins élémentaires pour tous les habitants



Éléments de contexte :

- Sur le Pays Ségali, 29.7% des ménages sont composés d'une personne et ce nombre est en progression. Parmi les personnes seules sur le territoire, 45% ont plus de 80 ans et 53 % sont des femmes.
- La pauvreté sur le Pays Ségali (taux à 11,9 %) impacte de manière plus accrue les plus de 75 ans et les 50-59 ans. Parmi les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, 37,8% ont de plus 50 ans. Ce phénomène semble concerner particulièrement les retraités agricoles isolés.
- Certaines communes plus isolées et habitées pour beaucoup par des personnes âgées ne disposent pas de la présence de services de proximité et les actions déployées sur ces communes sont réduites.
- La volonté repérée de la part du CSC et de certains habitants de mettre en place une action solidaire envers les personnes isolées (Expression lors du forum des habitants)

Résultats attendus :

- La lutte contre l'isolement des personnes âgées
- Le maintien des personnes dans leur cadre de vie, maintien des liens sociaux et de l'autonomie des personnes
- Soutien aux actions de solidarité

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Dans le cadre de l'appui aux initiatives des habitants :

- Cerner le niveau d'attente des usagers
- Repérer les personnes intéressées par le projet
- Aller à la rencontre d'initiatives existantes : association de soutien aux aidants en Ségala à Réquista, CS Ségala Tarnais à Valdériès..
- Prendre appui sur le réseau de voisinage, sur Familles Rurales, le secours catholique ou les clubs de 3^{ème} âge..
- Identifier les acteurs de proximité : facteurs, marchands itinérants, etc..
- Se rapprocher des partenaires qui soutiennent ce type d'initiatives : MSA , le réseau Mona Lisa, la Carsat et demande de subventions
- Définir le cadre déontologique de l'intervention : mise en place d'une charte
- Mobiliser et former les futurs visiteurs bénévoles
- Définir les modalités de mise en relation et d'intervention
- Réaliser une plaquette de présentation et communiquer sur l'action
- Créer un réseau téléphonique

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP de l'animatrice de la fabrique des liens du CSC ou du PIS CSC
- Subventions et soutien technique : MSA, CARSAT, appel à projets des fondations
- Soutien technique envisageable : réseau Mona Lisa

Les référents-pilotes de l'action :

- 1 administrateur référent CSC
- la directrice du CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CD12, MSA, Carsat, France service, PIS, ADMR, SSIAD

La place des habitants :

- L'implication des habitants intéressés par le projet dès la phase de construction et appel aux bénévoles- visiteurs par la suite

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Repérage et enseignements tirés des expériences d'ailleurs
- Identification et activation des relais sur le territoire

Indicateurs de résultat :

- A minima 8 visiteurs-bénévoles mobilisés et formés
- A minima 15 personnes visitées

Indicateurs d'impacts :

- Diminution du ressenti de l'isolement par les personnes visitées et de leur entourage
- Meilleure connaissance des besoins du public isolé



Éléments de contexte :

- L'illettrisme est l'état d'une personne qui a été instruite (par scolarisation ou un autre moyen) mais qui ne maîtrise pas ou plus la lecture, l'écriture et le calcul. Il relève de l'accès au sens des écrits : le texte que l'illettré ne comprend pas est accessible lorsqu'il est lu. Les conséquences de l'illettrisme sont divers et variés mais engendrent pour la plupart des personnes une difficulté à être autonomes dans les situations simples de la vie courante.
- Certains professionnel-s-es ont repéré sur le Pays Segali des personnes en situation d'illettrisme et constatent que ceci fait obstacle plus particulièrement à l'accès aux droits et aux soins, ainsi qu'à l'insertion professionnelle.
- A lier avec l'action D2 sur l'inclusion numérique (l'illectronisme)

Résultats attendus :

- Des propositions d'apprentissages des compétences de base innovantes sur le territoire
- L'accès aux droits pour les personnes concernées par l'illettrisme
- L'insertion sociale et professionnelle pour les personnes concernées par l'illettrisme

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Dans le cadre de l'animation du réseau partenarial:

- Faire un état des lieux des situations d'illettrisme repérées et des conséquences pour les personnes.
- Repérer les actions menées dans ce domaine (appui CD12 pour des bénévoles) ou les structures susceptibles d'intervenir
- Définir les besoins en terme d'acquis et d'accompagnement nécessaires pour les personnes identifiées.
- Imaginer des actions d'apprentissage des compétences de bases avec des pédagogies adaptées, rédiger une charte de déontologie et de discrétion
- S'appuyer sur les associations et les possibilités de bénévolat et/ou la participation aux espaces de rencontres pour permettre des expériences dans des milieux relativement protégés.
- Se former et créer des outils d'accompagnement pour expliquer et accompagner les personnes illettrées vers l'accès aux droits et à une insertion sociale et professionnelle (langage simple, pictogrammes, ...)
- Sensibiliser des employeurs et proposer des outils simples pour rendre certains emplois accessibles, malgré les difficultés repérées.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP de la directrice du CSC ou du responsable EEF
- Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
- Appel à projet des fondations : de France , SFR, SNCF, MAIF, banques...

Les référents-pilotes de l'action :

- 1 administrateur référent du CSC ou EEF
- La directrice de CSC ou la responsable EEF

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Travailleurs sociaux MSD et MSA, France services, EEF, CSC
- Antenne Solidarité, associations caritatives, l'ASAC, GRETA, Bibliothèques et association Lire et Faire Lire

La place des habitants :

- Sollicitations de personnes en situation d'illettrisme pour mieux cerner les problématiques

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- L'état des lieux et repérage des leviers et soutiens mobilisables
- Elaboration de la charte

Indicateurs de résultat :

- A minima 1 action mise en place en direction de ce public
- Création à minima d'1 outil de communication pour faciliter l'accès aux droits

Indicateurs d'impacts :

- Augmentation du niveau d'autonomie des personnes dans les démarches de la vie quotidienne



Éléments de contexte :

- A l'échelle nationale, 40% de la population n'est pas autonome dans ses usages numériques.
- Plusieurs freins sont repérés qui vont de l'absence de connexion, de matériel ad hoc, ou de compétences, aux appréhensions liées à ce nouveau mode d'accès aux services et de traitement de ses données personnelles.
- Plusieurs initiatives existent sur le territoire dont le Pass, mais il manque une approche inter partenariale pour optimiser les moyens mobilisés
- Certains publics sont à cibler entre autres les personnes les plus éloignées dans les petites communes
- L'accès aux soins est par ailleurs à ne pas oublier : modalités d'accès à son dossier médical, prise de rdv avec des spécialistes...

Résultats attendus :

- Une offre cohérent et accessible en terme d'inclusion numérique sur tout le territoire du Pays Ségali
- L'accès au numérique pour le plus grand nombre, avec un souci de dédramatisation de l'usage de l'informatique
- L'équipement de tous les foyers
- Plus d'autonomie des personnes dans leurs usages numériques
- La lutte contre le non-recours aux droits

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mettre en place un groupe de travail avec tous les acteurs concernés par l'inclusion numérique, établir un état des lieux des actions menées et des lieux de libre accès
- Répertorier les types de public, les besoins des publics identifiés et les priorités d'actions pressenties en tenant compte de l'éloignement géographique
- Définir le rayonnement de chaque structure et repérer les zones blanches en terme d'accès et d'accompagnement.
- Repérer les zones de complémentarité de chaque structure en terme d'accès et d'accompagnement ; possibilité de répartition thématique
- Veiller à privilégier le lien social dans l'accompagnement
- Définir une stratégie pour faciliter l'accès des structures existantes et à l'accompagnement aux démarches pour tous : ateliers, éventuellement équipement de certains foyers en lien avec des associations qui aident (Progress)...
- Développer des actions de communication
- Faciliter le déploiement du Pass Numérique en définissant un public prioritaire
- Mise en place d'une expérimentation sur une période donnée, ou appel à projets pour stimuler l'initiative / Evaluation et ajustements

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP de la DGA, coordinateur-trice CTG ou % de la responsable EEF ?
- Budget communication

Les référents-pilotes de l'action :

- 1 élu référent
- DGA Pays Ségali / coordinateur-trice CTG / Responsable EEF

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Secrétariat de mairie, CSC, EEF, Médiathèques, responsables projets co-working, France service, CD12 et CC Pays Ségali

La place des habitants :

- Consultation des publics des EEF, de France Services, CSC... pour mieux cerner les problématiques / approche intergénérationnelle

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Réalisation de l'état des lieux
- Définition d'une stratégie coordonnée avec des priorités

Indicateurs de résultat :

- A minima 50 personnes accueillies et accompagnées par an
- La diversité des profils des personnes accompagnées : âges, secteurs géographiques, CSP...

Indicateurs d'impacts :

- Le degré de couverture du territoire en terme d'actions et d'équipement
- Une évolution des capacités d'utilisation du numérique de la population

III- Conforter la cohésion sociale et favoriser les engagements citoyens

A- Conforter et soutenir la vie associative et culturelle, et les initiatives

- 1- Accompagnement et soutien aux associations
- 2- Soutien au renouvellement du bénévolat
- 3- Appui aux initiatives des habitants
- 4- Organisation d'une concertation territoriale des acteurs de la culture

B- Favoriser les liens sociaux, la mixité sociale et l'intégration de nouveaux habitants

- 1- Consolidation du rayonnement du CSC sur l'ensemble du PS
- 2- Création d'un lieu dédié au CSC à Baraqueville
- 3- La structuration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux habitants

C- Valoriser et promouvoir la citoyenneté

- 1- Encouragement et soutien aux parcours citoyens
- 2- Création d'un forum biennal de partage des expériences citoyennes



Éléments de contexte :

- Le Pays Ségali abrite une forte dynamique associative avec plus de 350 associations recensées qui témoignent de la capacité à s'impliquer des habitants.
- Ce tissu associatif porte des initiatives et activités qui répondent à divers besoins des habitants (activités sportives et culturelles, solidarité...), mais constitue aussi un vecteur de lien social non négligeable.
- Le CSC a déjà engagé un panel d'actions à destination des associations dont moins de la moitié sont adhérentes.
- Parallèlement, la proximité de plus en plus importante avec l'Agglomération ruthénoise ou Albigeoise pourrait affaiblir cette dynamique et le caractère vivant et habité du territoire ; parallèlement certains villages peu habités voient leur dynamique associative s'amenuiser.

Résultats attendus :

- Le maintien et le renouvellement de la dynamique associative vecteur de lien social, et génératrice de réponses aux besoins des habitants
- Le dépassement de la notion de concurrence et l'appartenance à un territoire, identité d'un territoire
- L'affirmation du rôle du CSC dans ce domaine : fédérateur, facilitateur

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mobiliser des associations de soutien en fonction des domaines : Ajal pour les projets culturels/musique, Baraquadabra pour les actions jeunesse, certaines associations « phares » sur certains secteurs géographiques (Comité du village de Magrin), CSC pour les autres associations ...
- Définir les différents accompagnements susceptibles d'être apportés aux associations
- Communiquer dans « L'associatif » les possibilités d'accompagnement
- Organiser des rencontres thématiques avec les associations du territoire en lien avec les besoins de celles-ci: comptabilité, renouvellement des bénévoles, demandes de subventions....
- Recenser le matériel, salles, équipements, compétences, ressources... disponibles sur le territoire pour faciliter la mutualisation et l'implication
- Donner plus de visibilité aux associations des différentes communes : forum des associations à l'échelle du territoire ?
- Organiser les temps festifs sur le territoire pour valoriser les associations soit par thématiques, soit par territoire, par exemple : «octobre, le mois du bénévolat en Pays Ségali »

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP : directrice ou animatrice lien social
- Budget intervenant information – formation

Les référents-pilotes de l'action :

- 1 administrateur référent CSC
- La directrice du CSC ou animatrice lien social CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les communes et la communauté de communes
- Le CRIB / URQR

La place des habitants :

- Concertation et coopération avec les bénévoles et les associations du territoire

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Repérage et mobilisation des associations ressources
- Identification des différents types d'accompagnements
- Recensement du matériel et des équipements

Indicateurs de résultat :

- Au moins 100 associations touchées par le CSC
- Au moins 2 rencontres / an mises en place

Indicateurs d'impacts :

- Le maintien voire l'augmentation du nombre d'associations
- Plus d'interaction entre associations



Éléments de contexte :

- Le Pays Ségali se caractérise par la présence de forces vives en capacité de générer des initiatives portées par des associations comme des habitants, et propices au lien et à la cohésion sociale.
- Un tissu associatif (plus de 350) riche et très diversifié qui sert la vie des habitants et fabrique des liens de proximité et de solidarité ; mais la nécessité de veiller à la bonne santé de ce réseau associatif qui fait la force du territoire
- L'essoufflement potentiel ou réel de certaines associations et la nécessité de faciliter le renouvellement des bénévoles et l'implication des habitants dans les associations

Résultats attendus :

- L'interconnaissance des associations et des habitants
- La mise en lien des besoins des associations avec les ressources du territoire
- Le maintien et le renouvellement de la dynamique associative
- La création d'un « outil » qui facilite le lien et l'intégration des habitants

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Recenser tous les besoins de bénévolat des associations du territoire et préciser les types de bénévolat
- Créer un outil en ligne, « Devenir bénévole en Pays Ségali » : la personne intéressée peut s'inscrire sur le site et en fonction des thématiques qui l'intéressent, ou en fonction du temps d'engagement proposé
- Diffuser cet outil sur les sites de la CC, le CSC, les associations
- Communiquer les offres de bénévolat dans le bulletin « l'associatif » pour la version papier
- Proposer un accompagnement par le CSC si les personnes le souhaitent pour mieux définir les souhaits de la personne et les mettre en lien avec des associations en recherche de bénévoles, ou susceptibles d'accueillir de nouveaux bénévoles
- Sensibiliser les dirigeants associatifs aux modalités de réussite du renouvellement des instances dirigeantes des associations, et d'accueil de nouveaux bénévoles
- Proposer des temps d'information, formation, réflexion sur les mécanismes qui facilitent l'implication au sein du tissu associatif

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP : directrice ou animatrice lien social
- Budget création outil, plateforme
- CRIB

Les référents-pilotes de l'action :

- 1 administrateur référent CSC
- La directrice du CSC ou animatrice lien social CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les communes et communauté de communes

La place des habitants :

- Concertation et coopération avec les associations, mobilisation et appui aux habitants

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Recensement des besoins
- Création d'un outil en ligne

Indicateurs de résultat :

- Au moins 30 offres de bénévolat / an
- Au moins 15 personnes mises en lien avec des associations
- Au moins 1 action de sensibilisation des dirigeants

Indicateurs d'impacts :

- Un renouvellement continu des bénévoles des associations
- Une meilleure intégration des habitants à la vie locale



Éléments de contexte :

- Parmi la population du Pays Ségali, on constate une capacité à se mobiliser, s'impliquer dans la vie locale ; cette caractéristique donne force au territoire comme espace de vie et le préserve du risque de l'effet dortoir que sa position de territoire adossé à l'Agglomération pourrait produire.
- Avec l'agrément EVS et les ateliers de la Fabrique des liens, le CSC a développé une itinérance et initié des ateliers qui s'appuient sur les forces vives présentes dans les différents secteurs géographiques
- Aujourd'hui, il convient de conforter cette démarche en permettant aux différentes actions initiées avec les habitants de produire des initiatives qui s'installent ou trouvent des prolongements dans la durée

Résultats attendus :

- Maintien de la dynamique d'implication des habitants du Pays Segali
- Développement du pouvoir d'agir des habitants dans le respect de l'autonomie des groupes
- Capacité du CSC a dégagé des forces pour investir d'autres champs ou secteurs géographiques
- Assise du rôle fédérateur et facilitateur du Centre Social,

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Dans le cadre de la Fabrique des Liens

- Etablir un état des lieux des actions ou initiatives générées par la Fabrique des liens ou par les habitants eux-mêmes, repérer les besoins :
 - Communiquer
 - Rencontrer les associations, les porteurs d'initiatives
 - Identifier les personnes ressources localement pour développer des actions
 - Aider ces groupes à développer des actions en autonomie : soutien technique
 - Faire connaître et valoriser ces actions sur l'ensemble du territoire pour éviter le repli
 - Assurer un suivi des initiatives portées par les habitants
- Favoriser l'interconnaissance des différents acteurs et des actions par des rencontres
- Poursuivre l'itinérance, démarche riche
- Faire régulièrement le point en équipe pour adapter et ajuster l'intervention du CSC en fonction des besoins, des problématiques

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP animatrice EVS
- Budget dédié

Les référents-pilotes de l'action :

- Administrateur CSC référent
- Animatrice EVS

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les collectivités locales, l'équipe du CSC, le CRIB ...
- L'AJAL pour les projets culturels, les associations
- Autres partenaires selon les actions

La place des habitants :

- Coopération avec les habitants et associations, puis autogestion

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Réalisation de l'état des lieux et repérage des besoins
- Définition d'une stratégie

Indicateurs de résultat :

- Au moins 3 nouvelles initiatives soutenues et conduites à l'autonomie
- Au moins 1 rencontre par an des porteurs d'initiatives

Indicateurs d'impacts :

- Le renouvellement de la dynamique d'implication des habitants
- Le repérage du Centre Social et Culturel comme facilitateur



Éléments de contexte :

- Le Pays Segali est animé par de multiples acteurs qui interviennent dans le champ de la culture, que ce soit l'intervention des collectivités avec les médiathèques ou le cinéma, des associations avec l'organisation d'évènements culturels d'importance ou d'ateliers de pratiques ou d'éducation artistiques, ou encore du CSC qui promeut la culture comme vecteur de lien social et porte une programmation et des résidences d'artistes.
- Le CSC rassemble dans un agenda trimestriel l'ensemble des manifestations culturelles proposées sur le territoire ; cet outil est consultable en ligne et disponible en version papier dans des lieux relais (mairies, bibliothèques) et distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire
- Au regard des ressources en présence, le volet culturel est à considérer comme un levier potentiel de développement social au service certes de l'attractivité du territoire, mais aussi de la cohésion et la mixité sociales, voire de l'émancipation des populations.

Résultats attendus :

- L'interconnaissance des acteurs de la culture
- Valorisation confortée des actions culturelles portées sur le territoire
- Une vision partagée des acteurs de la culture sur les modalités à développer pour aller vers le plus grand nombre, pour faciliter la mixité des publics
- Mise en place d'actions communes pour toucher les publics les plus éloignés

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Organiser 1 temps de concertation annuels et stimuler l'interconnaissance des différents acteurs: Présenter les projets et actions de chaque acteur
- Appuyer et promouvoir l'agenda culturel
- Mettre en place des projets structurants et commun sur la Pays Ségali
- Imaginer et initier des actions communes qui permettent de croiser les publics et d'aller vers les publics les plus éloignés
- Mettre en œuvre des projets communs

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP Direction CSC
- Budget spécifique pour stimuler des actions communes : 5 000 € ?

Les référents-pilotes de l'action :

- Elu-e communautaire en charge de la culture
- Directrice CSC ou référent culture du CS

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les agents ou professionnels impliqués dans le champ de la culture, gestionnaires de structures (médiathèque, cinéma...), ou accueillant du public (crèche, accueil de loisirs, structure jeunesse, EEF, EHPAD, écoles...)
- Aveyron Culture, DRAC, CD12, MSA...
- La Caf12, DDCSPP

La place des habitants :

- Concertation et coopération avec les associations
- Publics ciblés : la diversité des habitants

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Au moins 1 rencontre par an
- 80% des acteurs culturels mobilisés

Indicateurs de résultat :

- Au moins 2 projets ou actions communs portés impliquant au moins 3 acteurs culturels différents du territoire

Indicateurs d'impacts :

- Diversité et circulation des publics touchés
- Fidélisation de nouveaux publics



Éléments de contexte :

- Le CSC se déploie depuis 2017 sur l'ensemble du nouveau territoire communautaire par le biais de l'itinérance d'un certain nombre de nouvelles actions (PIS, France Services, la fabrique des liens), mais aussi d'actions plus anciennes, (programmation culturelle ou les actions de soutien à la parentalité), en s'appuyant sur les dynamiques et forces vives locales
- Si l'action du CSC est aujourd'hui relativement connue sur l'ensemble du territoire, les potentialités offertes par celui-ci ne sont pas encore appréhendées par les habitants et partenaires dans toutes leurs dimensions,
- Par ailleurs certaines communes peu habitées au Sud du territoire sont moins irriguées par l'action du CSC
- Il convient de poursuivre le travail engagé pour ancrer l'action du CSC dans les secteurs géographiques nouvellement investis et dimensionner des actions pour irriguer tous les secteurs du territoire tout en tenant compte des problématiques de la mobilité

Résultats attendus :

- Une meilleure assise territoriale à l'action du CSC, tout en favorisant aussi la circulation des habitants
- L'ancrage des actions du CSC auprès de la population en lien avec les ressources propres à chaque secteur géographique
- Le maintien du lien social dans les communes les plus éloignées et isolées
- L'adaptation de la structure du Centre Social à l'ensemble du Pays Segali

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Poursuivre les efforts de communication de la part du Centre Social pour l'ensemble du Pays Segali : supports identiques, charte graphique à harmoniser
- Développer une approche par typologie des différents secteurs géographiques en optimisant la connaissance acquise du territoire et de sa population,
 - Dimensionner des actions pour agir sur les communes les plus éloignées et isolées
 - S'appuyer sur les bourgs centres et particulièrement Baraqueville pour rayonner sur l'ensemble du secteur géographique associé
- Poursuivre le travail d'itinérance, développer des partenariats
- S'appuyer sur les associations existantes pour faciliter l'implantation, accompagner certaines actions, développer de l'innovation
- Réflexion sur la mise en place de visite à domicile

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Contrat de projet CSC 2021-2023
- % ETP
- Budget dédié

Les référents-pilotes de l'action :

- Le bureau du CSC
- La directrice du CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les élus-es municipaux et communautaires, les secrétaires de mairie, les associations

La place des habitants :

- Concertation et coopération avec les associations, les habitants

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- L'harmonisation des supports de communication
- La prise en compte des spécificités géographiques

Indicateurs de résultat :

- 2 nouveaux partenariats initiés avec des associations ou partenaires locaux
- 2 actions au moins initiées ou appuyées par le CSC qui « s'autonomisent »

Indicateurs d'impacts :

- Une plus large appropriation du CSC par les habitants et les partenaires
- La production de nouvelles initiatives



Eléments de contexte :

- Historiquement le CSC a vu le jour à Naucelle et est très implanté sur le Naucellois ; depuis 2017, le CSC déploie les différentes activités sur l'ensemble du Pays Segali, et a bénéficié dans ce cadre d'un agrément supplémentaire EVS avec la perspective de transformer ultérieurement celui-ci en agrément centre social ; le prochain contrat de projet interviendra en 2021
- Baraqueville, principal bourg centre, constitue un point stratégique du territoire : nombre d'habitants, carrefour et rayonnement, diversité du profil des habitants ; à ce jour les activités du CSC sont dispensées dans des lieux éclatés sur la commune, et pour certains inconfortables au regard des besoins
- Afin d'améliorer le rayonnement du CSC sur le territoire, d'élargir le public touché et d'améliorer l'efficacité des actions, il semble opportun de développer plus encore de manière pérenne et visible les activités du CSC sur la commune de Baraqueville
- La maison des associations utilisée aujourd'hui est bien située, mais pas adaptée : besoin de travaux

Résultats attendus :

- Un meilleur ancrage des activités du CSC sur le territoire et plus particulièrement une meilleure identification sur le baraquevillois
- Des réponses aux besoins de la population du secteur et l'initiation de partenariats de proximité
- Vers une structuration du CSC adaptée au projet et au territoire à couvrir

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Définir les contours du projet de déploiement du CSC sur le secteur de Baraqueville (Nord du territoire) :
 - Accueil permanent avec un lieu identifié, neutre
 - Recentrage de certaines activités vers ce lieu comme le vestiaire solidaire, banque alimentaire --> définir un contenu, un projet
 - Première approche budgétaire
- Soumettre aux élus communautaires et élus de la commune ce projet et mesurer avec eux la faisabilité et l'opportunité
- Inscrire ce projet dans le prochain contrat de projet en précisant l'articulation avec le siège de Naucelle et définir en conséquence une nouvelle organisation de l'équipe du CSC
- Transformer l'agrément EVS en agrément CS

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Aménagement de locaux adaptés : ?
- Création d'un poste d'adjoint à la direction
- Deuxième agrément CSC – Caf12

Les référents-pilotes de l'action :

- La présidente du CSC
- La Directrice du CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Le conseil communautaire et le directeur
- Le conseil municipal de Baraqueville
- La Caf12

La place des habitants :

- Information et concertation des habitants et associations
- Dans un 2^{ème} temps : coopération

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Elaboration du projet chiffré
- Nombre de rencontres avec les collectivités locales

Indicateurs de résultat :

- Installation du CSC dans un lieu dédié
- Mise en œuvre de 3 nouveaux partenariats de proximité
- Mise en œuvre d'un 2^{ème} agrément Centre Social

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure assise territoriale du CSC
- Le déploiement de nouvelles actions adaptées aux besoins des habitants du secteur de Baraqueville



Éléments de contexte :

- Un solde migratoire de + 0,6% par an entre 2011 et 2016, soit l'équivalent de + 60 habitants/ an. En outre, on compte 23% des ménages qui ont emménagé depuis moins de 5 ans et 2,5 % des habitants (455 personnes) sont des immigrés.
- Il est important d'aider le nouvel arrivant non seulement à se repérer et à identifier les différents services et équipements à sa disposition, mais aussi à s'intégrer et contribuer à la vie du Pays Ségali.
- Différents acteurs ou structures contribuent à faciliter l'accueil des nouveaux habitants, mais aucune approche partagée n'est à ce jour définie. L'accueil des nouveaux habitants mériterait de faire l'objet d'une démarche coordonnée de tous les acteurs du territoire.

Résultats attendus :

- Participation à l'attractivité du territoire
- Une structuration et harmonisation des modes d'accueil des nouveaux habitants sur tout le territoire
- Un accès aux informations nécessaires à l'organisation de la vie quotidienne pour les nouveaux habitants
- L'intégration des nouveaux habitants dans la vie sociale et citoyenne

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Répertorier toutes les initiatives existantes en terme d'accueil des nouveaux habitants au niveau communal, associatifs (pots, manifestations, informations ..)
- Initier une réflexion au sein du conseil communautaire (commission), en associant les partenaires concernés et les habitants nouvellement arrivés sur le territoire, les ambassadeurs du territoire
- Définir des modalités d'accueil harmonisées sur tout le territoire : lettre d'invitation co-signée commune et communauté de communes ; niveau géographique (commune, secteurs, bourg...) et régularité pour ces temps d'accueil ; temps d'accueil animé pour favoriser l'interconnaissance : visite commentée du territoire, repas partagé, ...
- Création d'un livret d'accueil au niveau intercommunal, qui permettra de communiquer sur le projet social et les engagements de la communauté de communes, comme des services existants et/ou format papier ou numérique
- Définir les modalités de repérage et d'invitation de nouveaux habitants
- S'appuyer sur des personnes relais pour transmettre les invitations individuellement

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP de Coordination CTG
- % ETP du chargé de communication de la communautés de communes

Les référents-pilotes de l'action :

- Élu-s référents
- Coordination CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les communes, le CSC, les associations locales, l'office de tourisme

La place des habitants :

Sollicitation d'habitants (anciens nouveaux habitants) dans le groupe de réflexion et dans l'animation des temps d'accueil

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Définition des modalités d'accueil
- Création du livret d'accueil ou autre outil

Indicateurs de résultat :

- 10 nouveaux habitants participants aux rencontres

Indicateurs d'impacts :

- L'accueil des nouveaux habitants : une préoccupation partagée entre les différents acteurs du territoire
- L'amélioration de l'accès à l'information
- La participation des nouveaux habitants aux activités, dans les associations, et les instances de participations...



Éléments de contexte :

- Assurer l'attachement au territoire et le renouvellement de ses forces vives passent aussi par la sensibilisation des enfants et des jeunes à la citoyenneté
- L'éducation à la citoyenneté concerne tous les espaces de vie de ces publics : familles, écoles, loisirs...
- Il existe, sur le Pays Segali, plusieurs initiatives qui contribuent à « éduquer » les enfants et les jeunes à la citoyenneté : conseils municipaux, projets éducatifs des accueils de loisirs, soutien à la formation BAFA, incitation à la participation à la vie de l'association Baraquadabra, jobs d'été...
- Ces différentes initiatives mériteraient d'être partagées et envisagées dans une vision commune afin de disposer d'un bouquet d'actions et de soutiens mobilisables par les différents acteurs du territoire pour encourager le parcours citoyen des jeunes habitants du Pays Segali : initiation à la vie associative et/ou municipale, espaces de paroles et d'actions propres à ces tranches d'âges, facilitation à la prise de responsabilité...

Résultats attendus :

- Reconnaissance de la capacité de citoyenneté des enfants et des jeunes
- Au-delà du discours, donner corps de manière concrète et tangible à cette notion de citoyenneté
- Repérage et partage entre les acteurs du territoire d'outils et actions mobilisables qui contribuent aux parcours citoyens

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Promouvoir le conseil municipal des enfants avec un élu référent en s'appuyant sur les expériences existantes : Baraqueville, Calmont
- Apporter un soutien aux communes qui souhaitent initier cette démarche
- Développer des ateliers itinérants, des espaces de parole dans chaque commune pour rencontrer les jeunes et mieux comprendre leurs besoins (cf fiche I.C.2)
- Intervention des élus /techniciens dans les écoles et collèges pour présenter le territoire de manière ludique car on ne s'investit bien que lorsqu'on connaît bien : concevoir un outil (un jeu) ?
- Développer l'appel à projets « Jeunes », mobiliser le dispositif « Juniors Associations » pour favoriser le pouvoir d'agir des jeunes

<https://juniorassociation.org/index.php>

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Elus référents
- % ETP référent jeunesse
- Les dispositifs nationaux

Les référents-pilotes de l'action :

- VP ou élu en charge de la jeunesse
- Référent jeunesse / FOL

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les conseils municipaux, les élus, les responsables d'établissements scolaires, les associations de parents d'élèves,

La place des habitants :

- Information, concertation et implication des enfants et des jeunes, coopération avec les familles

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Proposition d'un soutien aux élus pour l'animation de conseil municipal de jeunes
- Co-conception avec les élus d'une intervention en milieu scolaire
- Organisation à minima de 6 ateliers itinérants

Indicateurs de résultat :

- Création à minima d'1 nouveau conseil municipal d'enfants
- 4 interventions au moins en établissement scolaire
- 2 projets jeunes à minima accompagnés

Indicateurs d'impacts :

- L'affirmation, l'expression et la considération d'une jeunesse citoyenne



Éléments de contexte :

- A plusieurs reprises, les habitants et représentants des associations ont fait valoir le besoin d'une plus grande interconnexion avec les élus pour faciliter l'interconnaissance et la prise en compte des différentes actions menées par eux sur le territoire
- Plus globalement, le dialogue et les passerelles des citoyens avec les instances politiques correspondent à des aspirations qui traversent notre société
- L'expérience du forum ouvert, initiée avec la démarche CTG, a visiblement répondu à cette aspiration de disposer d'un espace de dialogue entre habitants et avec les élus ; il pourrait être profitable à la dynamique du territoire d'instaurer une rencontre annuelle pour échanger sur des thématiques qui concernent la vie du territoire, et envisager des projets ou actions à partager.
- Ce type de rencontre peut être aussi l'occasion pour les élus d'assurer une veille sur les besoins des habitants, et contribuerait à valoriser la prise de responsabilité des habitants

Résultats attendus :

- Une plus grande reconnaissance, et donc une valorisation des initiatives portées par les habitants dont les jeunes
- Un dialogue constructif et responsable entre habitants et élus
- Une amélioration continue de l'action publique, au plus proche des besoins de la population
- Vers une approche pragmatique et active de la citoyenneté
- Enrichissement de l'action locale par l'implication des habitants volontaires
- Un territoire habité et investi par les habitants

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Organisation tous les ans ou les 2 ans d'un forum citoyen associant les élus, les associations, les partenaires et les habitants pour
 - Partager les expériences
 - Poser les questionnements repérés par chacun
 - Projeter des actions et des coopérations
- Préparation et évaluation de ce temps par le comité de pilotage de la CTG qui pourra pour l'occasion être élargi à des personnes ressources

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Outils de communication et d'animation

Les référents-pilotes de l'action :

- La Présidente de la communauté de communes
- Coordonnateur-trice CTG en lien avec le comité de pilotage CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- **Comité de pilotage de la CTG**
- Les associations, partenaires du territoire

La place des habitants :

- Temps fort de concertation avec l'ensemble des habitants
- Peut déboucher dans un second temps sur des coopérations

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Organisation du forum aux échéances prévues
- Implication du comité de pilotage de la CTG

Indicateurs de résultat :

- Mobilisation d'au moins 80 personnes, dont 1/3 au moins représente des associations du Pays Segali ou des habitants
- Emergence d'au moins 2 nouveaux chantiers à chaque rencontre

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure interconnaissance des actions portées sur le territoire
- Une plus grande cohésion de l'action locale

IV- Acter une stratégie et une organisation territoriales à la mesure du projet social

A- Adapter la structuration des services et les relations partenariales au projet social

- 1- installation d'une coordination globale, pivot du projet CTG
- 2- Consolidation de la fonction de **coordination** des différents pôles de services aux familles
- 3- Désignation de référents pour l'animation de thématiques transversales
- 4- Consolidation et définition des partenariats avec les acteurs clés de la CTG

B- Asseoir la stratégie du Pays Ségali

- 1- Définition et animation de la politique Enfance-Jeunesse
- 2- Evolution de l'agrément de EVS vers un 2^{ème} agrément Centre Social
- 3- Suivi et évaluation de la CTG
- 4- Communication autour du projet social CTG

C- Développer une approche globale de l'emploi territorial et des métiers de la CTG

- 1- Gestion coordonnée de l'emploi territorial pour les métiers de la CTG
- 2- Plan de formation territorial adapté aux ambitions du projet social



Éléments de contexte :

- Un territoire fortement doté en services à la population avec depuis 2017 une structuration active, voire innovante, de ceux-ci pour correspondre à la nouvelle entité intercommunale
- Une communauté de communes qui est engagée dans les services à la population et qui s'organise progressivement
- Des services et animations territoriales portés par les collectivités, mais aussi par des partenaires tels que le centre social et culturel, l'espace emploi formation, le CCAS de Baraqueville...
- Un projet CTG ambitieux qui nécessite une coordination pointue non seulement pour appuyer ce réseau d'acteurs et optimiser les expertises en présence, mais aussi pour assurer l'interface avec les élus de la communauté de communes et l'équipe de direction

Chargé-e de coopération CTG (référentiel CNAF)

Rattaché au pôle de direction du CC Pays Ségali



Met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement social du Pays Segali en lien avec les élus et particulièrement l' élu en charge de la PE, Enfance, Jeunesse



- Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG
- Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels
- Organisation et animation de la relation avec la population
- Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre



- Placé sous la responsabilité du DGS, travaille en lien avec les élus référents Enfance/Jeunesse, Action Sociale, Culture ...
- Assure la direction des salariés de la communauté de communes du pôle services aux familles et la coordination de ce pôle
- Échanges réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique et les équipes
- Relations avec les animateurs territoriaux thématiques et les acteurs de la vie locale, notamment associatifs, et les partenaires
- Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs (DDCSPP, CAF, IEN, CD12...)

Principales missions



Liens hiérarchiques et fonctionnels



Les référents-pilotes de l'action :

Présidente et Directeur de la Communauté de Communes

Les partenaires techniques et institutionnels associés

Conseil communautaire, comité technique

La place des habitants : /

Moyens Financiers

Coût : 40 K€
Financement CAF : 24 K€



Éléments de contexte :

- Un territoire fortement doté en services à la population avec depuis 2017 une structuration active, voire innovante, de ceux-ci pour correspondre à la nouvelle entité intercommunale
- Une communauté de communes qui est engagée dans les services à la population et qui s'organise progressivement avec des référents petite enfance, enfance et jeunesse désignés, mais dont les missions méritent d'être appuyées dans une vision globale de la gestion des services aux familles
- Un projet CTG ambitieux qui nécessite de conforter l'organisation des services pour une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité du fonctionnement des services pour la population et les agents, en lien étroit avec la politique enfance-jeunesse portée par l'EPCI
- La nécessité de compléter l'équipe de coordination par l'identification de missions d'un référent qui œuvre à la consolidation du parcours de l'enfant et de l'accueil, l'accompagnement des enfants en situation de handicap et la coordination des actions parentalité du territoire

Résultats attendus :

- Une structuration des services de la communauté de communes dans une vision d'ensemble
- Une organisation en adéquation avec le projet CTG et la politique enfance – jeunesse de l'intercommunalité

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Asseoir les missions de coordination existantes et formaliser celles-ci dans les fiches de poste et l'organigramme de la communauté de communes (cf annexes)
- Compléter ce bouquet de missions de coordination par une mission de référent parcours de l'enfant – handicap – parentalité , rattachée à un référent pôle ou au coordinateur CTG ; la parentalité peut cependant être portée par l'animateur-trice collectif famille du CSC dont ce sont aussi les missions
- Intégrer cette équipe de coordination de pôles (référents) et placer ceux-ci sous la responsabilité du chargé de coopération CTG

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens financiers : valorisation de la fonction dans le régime indemnitaire
- Moyens RH : prise en compte de ces fonctions intermédiaires dans le management des services

Les référents-pilotes de l'action :

- Présidente de la communauté de communes
- Directeur de la communauté de communes

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

- Conseil communautaire
- Comité Technique

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Réalisation des fiches de postes et positionnement dans l'organigramme
- Attribution d'une mission parcours de l'enfant et parentalité

Indicateurs de résultat :

- Une organisation des services à la mesure du projet CTG et de la politique Enfance -Jeunesse

Indicateurs d'impacts :

- Une dynamique de projet et capacité à générer de l'innovation sociale



Éléments de contexte :

- Un territoire fortement doté en services à la population avec depuis 2017 une structuration active, voire innovante, des différents partenaires pour correspondre à la nouvelle entité intercommunale et agir à ses côtés
- Une communauté de communes qui est engagée dans les services à la population et qui s'organise progressivement
- Des services et animations territoriales portées par les collectivités, mais aussi par des partenaires tels que le centre social et culturel, l'espace emploi formation, le CCAS de Baraqueville...
- Un Centre Social et Culturel qui s'appuie depuis près de 20 ans sur l'animation de réseau d'acteurs pour porter des actions qui répondent au plus près aux besoins des habitants
- Un projet CTG ambitieux qui comporte dans plusieurs domaines des actions qui nécessitent une animation territoriale des partenaires pour assurer la transversalité et les coopérations innovantes : la parentalité, l'accompagnement social et les réseaux de solidarité, le vieillissement

Résultats attendus :

- Une meilleure interconnaissance et communication entre les différents acteurs
- La valorisation des ressources, compétences et expertises en présence
- L'optimisation des moyens en présence et l'efficacité des actions et services
- De l'innovation sociale territoriale

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Définir le contenu des missions d'animation territoriale thématique et fixer les thématiques concernées (cf annexes), à minima l'accompagnement social et les réseaux de solidarité (fiche II.1.A)
- Désigner les référents en charge des différentes thématiques en tenant compte de l'expertise de chacun et de sa capacité à se positionner dans telles missions, sachant que ces référents ne sont pas obligatoirement des agents des collectivités, mais aussi des salariés de structures partenaires
- Intégrer ces missions à la gestion globale du projet CTG, et placer ces missions en lien fonctionnel avec le-la coordinateur-trice CTG

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens RH : % coordination CTG, % emplois existants sur le territoire

Les référents-pilotes de l'action :

- Le Copil de suivi de la CTG
- Le-la coordinateur-trice CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

Les collectivités, le CSC, et les partenaires clés

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Installation à minima d'un référent accompagnement social

Indicateurs de résultat :

- Le fonctionnement de réseaux thématiques de territoire

Indicateurs d'impacts :

- Une dynamique de projet et capacité à générer de l'innovation sociale et de répondre au mieux aux besoins des habitants



Eléments de contexte :

- Un territoire fortement doté en services à la population avec depuis 2017, une communauté de communes qui s'organise progressivement
- Un réseau partenarial fort avec une structuration active, voire innovante, des différents partenaires pour correspondre à la nouvelle entité intercommunale et agir à ses côtés
- Des partenaires de proximité clé pour la mise en œuvre de la CTG avec des conventionnements déjà actifs avec le Centre Social et Culturel, acteur depuis 2000 sur le territoire, porteur de France Services et du PIS entre autres, la FOL 12 investie à plusieurs niveaux d'intervention dans le domaine de l'enfance et la jeunesse, l'espace Emploi Formation, un outil adéquat pour traiter des questions de métiers, d'emploi et de formation, enfin l'affirmation de Familles Rurales sur le secteur de Colombiès
- Ce réseau partenarial, une force pour un territoire vivant et habité, et génère des ressources pour le territoire. Un projet CTG ambitieux qui comporte dans plusieurs domaines des actions qui s'appuient sur ces partenaires, la nécessité donc de consolider voire clarifier les relations partenariales

Résultats attendus :

- Un réseau partenarial actif, qui vient en support ou en complémentarité avec la politique sociale développée sur le Pays Segali
- La définition d'un cadre partenarial clair avec chaque partenaire en présence ou à venir
- Une plus grande lisibilité de l'action de chacun

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- La reconduction des conventions d'objectifs pluriannuelles avec le Centre Social et Culturel
- La clarification des champs d'intervention de la FOL12 et des interlocuteurs référents selon le champ d'intervention : Jeunesse, animation opérationnelle sur Braraquadabra, et stratégie jeunesse pour le Pays Segali, coordination et animation des accueils périscolaires sur le Baraquevillois...
- La clarification de la position de Familles Rurales sur le secteur de Colombiès en lien avec le conseil municipal de la commune et la compétence intercommunale
- L'intégration de l'Espace Emploi Formation pour certaines problématiques : métier, formation, numérique, mobilité ...
- La mise en œuvre systématique de convention pluriannuelle avec les partenaires clés

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP Direction CC et Coordination CTG
- Budget : subventions contractuelles dévolues à ces partenariats

Les référents-pilotes de l'action :

- La Présidente en lien avec les VP concernés
- Le directeur de la CC et le-la coordinateur-trice CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- La CAF, le directeur de la FOL, les présidents des associations partenaires, le cas échéant les élus des communes

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Instauration de conventions pluriannuelles pour chaque partenaire

Indicateurs de résultat :

- La mobilisation d'expertises et de ressources pour la population et le territoire

Indicateurs d'impacts :

- Des relations partenariales riches et fructueuses pour la population et pour le territoire



Éléments de contexte :

- Les crises qui traversent nos sociétés amènent à réfléchir à la place de l'Enfance et de la Jeunesse, et plus globalement des générations futures. La gestion d'un territoire est l'occasion de décliner à l'échelon local les ingrédients d'une société où chaque génération est en mesure de trouver sa place.
- Le projet social de la CTG est un projet ambitieux dont le volet enfance jeunesse constitue un pan important ; il déploie des actions dans la perspective non seulement des services aux familles, mais aussi dans une approche transversale et globale de l'Enfance et la Jeunesse.

Résultats attendus :

- Un cadre et des orientations en matière de politique enfance – jeunesse dans une approche globale portée par les élus communautaires

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Appropriation du projet CTG par les élus référents (commission Enfance-Jeunesse) aidé par la direction de la Communauté de communes et du coordonnateur-trice CTG et plus particulièrement l'Axe I et l'action III.C.I
- Structuration de temps d'échanges et points d'étape sur les actions menées et leur sens en concertation avec les référents et les publics et usagers
- Organisation de temps d'échanges du type les assises de l'Enfance Jeunesse, retour d'expérience ou intervention « d'expert » en matière de jeunesse pour nourrir la réflexion et préciser les orientations en matière de politique jeunesse.
- Formalisation d'un cadre de référence pour l'Enfance et la Jeunesse

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % coordination CTG, direction

Les référents-pilotes de l'action :

- La présidente et VP en charge de l'Enfance-Jeunesse
- Directeur CC et Coordinateur-trice CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- La commission Enfance-Jeunesse et le conseil communautaire, les référents, la CAF et la DDCSPP, la FOL, le CSC...

La place des habitants :

Concertation des publics et des familles

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Des temps d'appropriation et d'échanges et de temps fort type assise

Indicateurs de résultat :

- Formalisation d'un cadre de référence
- Une commission Enfance-Jeunesse vivante et impliquée

Indicateurs d'impacts :

- Un territoire à forte plus value sociale



Eléments de contexte :

- Le Centre Social et Culturel œuvre sur le territoire depuis les années 2000, d'abord sur le Naucellois, puis sur l'ensemble du Pays Segali. Il intervient dans le cadre de conventions pluriannuelles établies sur 4 ans et son fonctionnement est financé principalement par la Communauté de Communes et la CAF
- Il développe des actions de grande proximité pour et avec les habitants, c'est un partenaire essentiel pour les dynamiques territoriales du Pays Segali
- Le Projet Social 2018-2021 a marqué une orientation forte des activités du Centre Social et Culturel dans le champ du social avec la mise en œuvre de France Services et d'un PIS itinérants ; ce projet a été l'occasion de mettre en place un agrément EVS en plus de l'agrément Centre Social, dans la perspective d'un 2^{ème} agrément Centre Social
- Aujourd'hui, le besoin est confirmé d'un lieu d'ancrage du Centre Social et Culturel sur Baraqueville et celui-ci pourrait faire l'objet d'un 2^{ème} agrément dans le cadre du projet 2022-2025

Résultats attendus :

- Un meilleur déploiement des activités du Centre Social et Culturel sur l'ensemble du territoire
- Des réponses adaptées aux publics du secteur Baraquevillois, et de fait du Naucellois et Cassagnes
- Le renforcement des actions dans les domaines de l'accompagnement et du lien social, des actions collectives famille, et le cas échéant d'appui aux actions culturelles portées par le CSC (900 scolaires touchés par an)

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Elaboration de scénarios de déploiement vers un 2^{ème} agrément
- Concertation avec la commune de Baraqueville, et la communauté de communes avec l'appui de la CAF
- Validation d'un scénario et définition d'un échéancier de mise en œuvre

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : Directrice du CSC
- Moyens financiers :

Coût minimum :	Financement :
Coût maximum :	Financement :
- Moyens matériels : locaux mis à disposition par la Commune de Baraqueville

Les référents-pilotes de l'action :

- Présidente du CSC et CA du CSC
- Directrice du CSC

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Bureau et CA du CSC, Communauté de communes, Commune de Baraqueville, CAF

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Etablissement de scénarios chiffrés comme outils d'aide à la décision
- Concertation des intéressés

Indicateurs de résultat :

- Mise en œuvre d'un 2^{ème} agrément

Indicateurs d'impacts :

- Meilleure prise en compte des besoins sociaux de la population



Éléments de contexte :

- La CTG est un projet social ambitieux qui mobilise des acteurs multiples et s'inscrit dans la durée. Plus qu'une formalité c'est une démarche, un processus vivant.
- Au-delà des obligations imposées par les financeurs, l'évaluation est une nécessité pour faire évoluer et ajuster les réponses apportées aux besoins sociaux du territoire
- L'élaboration de la CTG a été portée par un comité de pilotage associant les principaux acteurs référents élus et professionnels, des usagers et la CAF
- Le projet social comporte des fiches action qui définissent des critères d'évaluation, donnant ainsi un cadre à l'évaluation

Résultats attendus :

- Le maintien du projet social comme processus vivant en capacité de se renouveler de manière continue
- L'implication du bouquet d'acteurs concernés par la CTG, y compris les partenaires institutionnels
- La responsabilisation des pilotes référents des différentes actions et des instances d'usagers

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Installer dans la durée un Comité de Pilotage sur la base du comité de pilotage CTG élargi au Comité d'Usagers (cf fiche I.E.3)
- Réaliser une évaluation annuelle de chaque action par les référents pilotes
- Partager et consolider l'évaluation globale du projet avec le Comité de Pilotage tel que défini précédemment
- Décider des ajustements et orientations du projet, comme des modalités de valorisation de celui-ci et de partage avec les acteurs du territoire
- Prévoir un temps de convivialité à chaque Comité de Pilotage annuel d'évaluation, comme rituel du plaisir d'un travail partagé

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % Coordinateur CTG, référents pilote

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de l'Enfance-Jeunesse
- Coordinateur-trice CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

Les élus, la CAF, la DDCSPP (Jeunesse et Sport), le CD12, DASDEN...

La place des habitants :

Comité des usagers associé au comité de pilotage, information à déployer auprès des habitants

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Evaluation annuelle de chaque action

Indicateurs de résultat :

- A minima 1 réunion annuelle du Comité de pilotage

Indicateurs d'impacts :

- Un projet social vivant et performant
- La mobilisation du réseau d'acteurs



Éléments de contexte :

- Une communauté de communes très investie dans les services aux familles, l'accès aux droits et l'accompagnement social, et l'animation de la vie sociale avec des partenariats forts avec des acteurs de proximité comme institutionnels
- Un engagement peu valorisé auprès de la population en dehors des actions portées par chaque service ou pôle
- La CTG, un projet social ambitieux, un projet à valoriser auprès du public

Résultats attendus :

- Une communication à la hauteur du projet social et des engagements des élus et de leurs partenaires
- Une meilleure information aux concitoyens

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Création d'un événement lors de la signature de la CTG, en valorisant au-delà de la contractualisation avec la CAF, les grandes orientations et le contenu du projet et ses différents acteurs
- Dimensionnement d'une communication à la hauteur de l'évènement
- Création d'une page internet consacrée aux différents axes de la CTG, et intégrer une information régulière dans les outils de communication déployés par la Communauté de Communes
- Le cas échéant un billet annuel de la CTG pour faire connaître les principaux éléments issus de l'évaluation

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % ETP coordinateur-trice CTG, voire responsable communication
- Moyens financiers : page internet

Les référents-pilotes de l'action :

- La Présidente ou VP en charge de la communication
- Coordinateur-trice CTG

Les partenaires techniques et institutionnels associés

Le conseil communautaire, le comité de pilotage de la CTG

La place des habitants :

Information de la population

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- 1 Évènement autour de la signature CTG
- Création d'une page internet dédiée aux grandes orientations de la CTG sur le site de la communauté de communes

Indicateurs d'impacts :

- Adhésion des habitants la politique portée par la communauté de communes
- Attractivité du Pays Segali
- Mobilisation d'autres partenaires et ressources



Eléments de contexte :

- Le projet social de territoire formalisé avec la CTG s'appuie sur différents métiers de proximité avec les publics : assistantes maternelles, agent social de la FPT et auxiliaires de puériculture, agents des écoles, ATSEM, animateurs enfance et jeunesse...
- Dans plusieurs structures ou types d'accueil, il est fait état de difficultés liées à l'emploi : baisse des effectifs d'AMA, difficultés de recrutement des animateurs et de stabilisation des équipes, disparités des profils des agents des écoles et usure professionnelle des agents ou salariés...
- Jusqu'à aujourd'hui, l'emploi est abordé de manière distincte par structure d'accueil et entité employeuse ; or les problématiques de chacun comportent des similitudes et des complémentarités pourraient être trouvées pour valoriser les métiers de la CTG et asseoir les compétences nécessaires au projet.

Résultats attendus :

- Gestion de l'emploi territorial dans une approche globale
- La valorisation des métiers par la consolidation des contrats de travail, des temps impartis, les possibilités d'évolution et de passerelles entre les structures
- La montée en compétences des agents et salariés et un meilleur attrait des métiers en présence
- La stabilisation des équipes, et la réduction des difficultés liées à l'emploi

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Etablir un état des lieux des différents métiers et leurs difficultés pour les services des collectivités, mais aussi au-delà (assistantes maternelles, animateurs FOL...)
- Identifier les complémentarités et les passerelles possibles
- S'appuyer sur les expériences des partenaires type FOL ou CSC, ou extérieures
- Partager les fiches de poste
- Développer des actions de promotion des emplois du territoire en lien avec les partenaires de l'emploi tel que l'EEF ou la MFR
- Projeter les potentialités d'évolution des emplois
- Formaliser un cadre de référence pour la gestion de ces emplois

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % Coordination CTG et/ou RH
- Moyens financiers : valorisation et consolidation de certains emplois, actions de promotion

Les référents-pilotes de l'action :

- Présidente de la communauté de communes en lien avec les autres employeurs
- Coordinateur-trice CTG et appui RH

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- L'équipe des référents pilotes CTG, les communes, EEF, FOL, CSC, MFR, CAF, PMI, Jeunesse et Sport ...

La place des habitants : /

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Etat des lieux réalisé

Indicateurs de résultat :

- A minima 2 actions de valorisation et promotion des emplois
- A minima 2 actions établissant des complémentarités ou passerelles entre les différents contrats

Indicateurs d'impacts :

- La montée des compétences et la stabilisation des équipes
- Un meilleur attrait des métiers sur le Pays Segali



Éléments de contexte :

- Le projet social de territoire formalisé avec la CTG s'appuie sur différents métiers de proximité avec les publics portés par différentes structures : assistantes maternelles, agent social de la FPT et auxiliaires de puériculture, agents des écoles, ATSEM, animateurs enfance et jeunesse...
- Ce projet social est ambitieux et nécessite de nourrir les métiers de la CTG par une formation continue, véritable outil d'animation territoriale des métiers et de valorisation de ceux-ci
- La formation déployée par ailleurs sur le territoire et ouverte à différents corps de métier pourrait permettre d'asseoir une culture commune et de faciliter la transversalité préconisée dans l'ensemble du projet

Résultats attendus :

- Montée en compétences des professionnels et partage d'une culture commune
- Une dynamique territoriale autour des métiers de la CTG
- Une valorisation des emplois

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Avec l'équipe des référents pilotes identifier les besoins en formation en s'appuyant sur les demandes formulées lors des entretiens professionnels annuels
- Repérer les actions de formation communes qui pourraient être déployées sur le territoire
- Se rapprocher des différents organismes de formation ou partenaires en mesure d'appuyer ces actions de formations, voire de les promouvoir : Cnfpt, FOL, Alisfa, MFR, EEF...
- Définir un plan pluriannuel de formation sur le territoire pour les métiers de la CTG

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Moyens humains : % coordination CTG et appui RH
- Moyens financiers : budget formation
- Moyens matériels : logistique pour accueillir des formations (salle, équipement...)

Les référents-pilotes de l'action :

- La Présidente de la Communautés de communes en lien avec les autres employeurs du territoire
- Coordinateur-trice CTG et appui RH

Les partenaires techniques et institutionnels associés

L'équipe des référents pilotes, les communes, FOL, CSC, MFR, EEF, CAF, Jeunesse et Sports
Cnfpt, Alisfa, ...

La place des habitants : Information au comité d'usagers pour relais

Les Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

- Etat des lieux des besoins de formation
- Etablissement d'un plan de formation pluriannuel

Indicateurs de résultat :

- A minima 1 action de formation par an sur le territoire pour au moins 2 métiers de la CTG

Indicateurs d'impacts :

- Montée en compétence des équipes
- Une bonne cohérence du projet et la transversalité des actions



Convention Territoriale Globale Pays Ségali Communauté

2021-2025

ECHÉANCIER DES ACTIONS



I – Soutenir la vie des familles , et consolider le parcours des enfants et des parents		Courts termes	Moyens Termes	Longs termes	Prochaine CTG
A- Consolider et élargir l’offre d’accueil PE		<i>→ Début de mise en œuvre de l’action</i>			
I.A.1	Création d’une structure d’accueil NO				
I.A.2	Extension du multi-accueil				
I.A.3	Accompagnement des AMA				
I.A.4	Valorisation et meilleure communication des services du RAM				
I.A.5	Création d’un observatoire de veille pour adapter l’offre				
B- Affirmer la qualité éducative Enfance		<i>→ Début de mise en œuvre de l’action</i>			
I.B.1	Valorisation des engagements éducatifs des différents accueils				
I.B.2	Mise en commun de programmes annuels et projets « phares » structurants et fédérateurs				
I.B.3	Appui pédagogique aux accueils périscolaires du Pays Ségali				
I.B.4	Valorisation de la ludothèque				
C- Consolider et déployer les actions jeunesse		<i>→ Début de mise en œuvre de l’action</i>			
I.C.1	Réalisation d’un diagnostic jeunesse				
I.C.2	Elaboration d’une stratégie jeunesse				
I.C.3	Consolidation des activités de Baraquadabra				
I.C.4	Elaboration d’un pré-projet sur le Naucellois				
I.C.5	Elargissement des champs éducatifs et partenariats				

I – Soutenir la vie des familles , et consolider le parcours des enfants et des parents		Courts termes	Moyens Termes	Longs termes	Prochaine CTG
D- Soutenir les parents dans leurs fonctions parentales		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
I.D.1	Installation d'une animation territoriale des actions parentalités				
I.D.2	Aller au devant des publics vulnérables				
I.D.3	Création d'un CLAS et autres actions de médiation parents/école				
I.D.4	Formation et accompagnement des professionnels-les du soutien à la parentalité				
E- Inscrire toutes les étapes de l'enfant dans un parcours		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
I.E.1	Création de passerelles entre les différentes structures				
I.E.2	Actualisation du PEDT dans une approche globale	?			
I.E.3	Installation d'une instance/groupe de parents-usagers				
I.E.4	Accompagnement des enfants en situation d'handicap et de leurs familles				

II- Innover au sein du réseau partenarial pour agir sur les facteurs de fragilisation		Courts termes	Moyens Termes	Longs termes	Prochaine CTG
A- Structurer et articuler les différentes interventions et dispositifs		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
II.A.1	Installation d'une animation du réseau partenarial				
II.A.2	Elargissement des missions du CIAS				
II.A.3	Organisation de l'accueil d'urgence				
B- Apporter des réponses innovantes pour faciliter les déplacements		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
II.B.1	Déploiement et / ou essaimage de l'expérience d'Allo ça Roule				
II.B.2	Promotion et développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle				
C- Apporter des réponses innovantes pour lutter contre l'isolement		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
II.C.1	Actions visant à aller vers les publics les plus vulnérables				
II.C.2	Installation d'un réseau de visiteurs bénévoles				
D- Apporter des réponses innovantes pour faciliter l'insertion et l'accès aux droits		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
II.D.1	1- Mise en place d'actions en réponse à l'illettrisme				
II.D.2	2- Définition d'une stratégie pour l'inclusion numérique				

III- Conforter la cohésion sociale et favoriser les engagements citoyens		Courts termes	Moyens Termes	Longs termes	Prochaine CTG
A- Conforter et soutenir la vie associative et culturelle, et les initiatives		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
III.A.1	Accompagnement et soutien aux associations				
III.A.2	Soutien au renouvellement du bénévolat				
III.A.3	Appui aux initiatives des habitants				
III.A.4	Organisation d'une concertation territoriale des acteurs de la culture				
B- Favoriser les liens sociaux, la mixité sociale et l'intégration de nouveaux habitants		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
III.B.1	Consolidation du rayonnement du CSC sur l'ensemble du PS				
III.B.2	Création/installation d'un lieu dédié au CSC à Baraqueville				
III.B.3	La structuration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux habitants				
C- Valoriser et promouvoir la citoyenneté		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
III.C.1	Encouragement et soutien aux parcours citoyens				
III.C.2	Création d'un forum biennal de partage des expériences citoyennes				

IV- Acter une stratégie et une organisation territoriales à la mesure du projet social		Courts termes	Moyens termes	Longs termes	Prochaine CTG
A- Adapter la structuration des services et les relations partenariales au projet social		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
IV.A.1	Installation d'une coordination globale, pivot du projet CTG				
IV.A.2	Consolidation de la fonction de coordination des différents pôles de services aux familles				
IV.A.3	l'animation de thématiques transversales				
IV.A.4	Consolidation et définition des partenariats avec les acteurs clés de la CTG				
B- Asseoir la stratégie du Pays Ségali		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
IV.B.1	Définition et animation de la politique Jeunesse - Enfance				
IV.B.2	Evolution de l'agrément de EVS vers un 2 ^{ème} agrément Centre Social				
IV.B.3	Suivi et évaluation de la CTG				
IV.B.4	Communication autour du projet social CTG				
C- Développer une approche globale de l'emploi territorial et des métiers de la CTG		<i>→ Début de mise en œuvre de l'action</i>			
IV.C.1	Gestion coordonnée de l'emploi territorial pour les métiers de la CTG				
IV.C.2	Plan de formation territorial adapté aux ambitions du projet social				



Convention Territoriale Globale Pays Ségali Communauté

2021-2025

RÉCAPITULATIF INDICATEURS D'ÉVALUATION

A- Consolider et élargir l'offre d'accueil PE		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
I.A.1	Création d'une structure d'accueil NO	Directeur CC Référente PE	<ul style="list-style-type: none"> - Arbitrage pour un des scénarios - La création d'une structure d'accueil collectif avec à minima 6 places 	<ul style="list-style-type: none"> - à minima 12 enfants accueillis par an - Le passage à 10 places sous 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de places en accueil « collectif » de proximité - Accueil de nouvelles familles sur cette partie de territoire - Le maintien des effectifs des écoles
I.A.2	Extension Multi-accueil	Directeur CC Référente PE	<ul style="list-style-type: none"> - Extension des locaux actuels - Augmentation de 7 agréments 	<ul style="list-style-type: none"> - à minima 14 enfants accueillis en plus par an 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de places en accueil collectif de proximité - Plus de flexibilité dans les accueils possibles sur Baraqueville
I.A.3	Accompagnement à l'émergence et au maintien de projets d'AMA	Référente PE	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un groupe de travail - Mise en place d'accompagnements innovants pour faciliter le renouvellement et l'évolution du métier d'AMA 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation et accompagnement d'au minimum 4 personnes - Expérimentation de 2 agréments mixtes - 2-3 installations d'AMA par an - Aboutissement du projet MAM sur Sauveterre 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des effectifs d'AMA sur le territoire

A- Consolider et élargir l'offre d'accueil PE		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
I.A.4	Valorisation et meilleure communication des services du RAM	Référente PE	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la page Facebook.. - Au moins 3 présentations du RAM hors les murs - Mise en place du forum PE - Signalétique urbaine dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> - 30 nouveaux visiteurs/ an de la page Facebook - Augmentation de 20 % des utilisateurs du RAM - Augmentation d'au moins 20 % des renseignements liés au métier d'AMA 	<ul style="list-style-type: none"> - Un meilleur service aux familles et AMA, et notamment par rapport à l'incitation au métier d'AMA
I.A.5	Création d'un observatoire de veille pour adapter l'offre	Référente PE	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un observatoire et actualisation des données une fois /an 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 bilan annuel statistique et prospectif de la population infantile 	<ul style="list-style-type: none"> - Une baisse du nombre de pers. sur liste d'attente des EAJE, - Un taux de remplissage des EAJE à 80% min. - Une occupation de 80% chez les AMA

B- Affirmer la qualité éducative enfance		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
I.B.1	Valorisation des engagements éducatifs des différents accueils	Référente enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux - Support de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une communication globale par au moins 80 % des structures du territoire - Au minimum 70 % des parents –usagers des différents accueils informés 	<ul style="list-style-type: none"> - La satisfaction des parents/usagers de l'accueil enfance dans sa globalité - L'augmentation du nombre d'enfants accueillis pour la qualité éducative
I.B.2	Mise en commun de programmes annuels et projets « phares » structurants et fédérateurs	Référente enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Création et diffusion du répertoire des ressources locales - Nombre de projets/programmes communs mis en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'au moins 2 projets transversaux par an avec les 4 ACM en associant au moins 2 autres acteurs associatifs du territoire - Au moins 50 % des structures enfance/jeunesse fédérés autour de ces 2 projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des parents/usagers de l'accueil enfance dans sa globalité - Augmentation de l'activité des prestataires locaux du territoire
I.B.3	Appui pédagogique aux accueils périscolaires du Pays Ségali	Référente enfance et référent périscolaire du SIVOS	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la boîte à outils/ mallettes pédagogiques de l'animateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation d'au moins 50 % des agents et animateur-s –trices du périscolaire aux formations thématiques - Au minimum 50 % du personnel formés à l'animation 	<ul style="list-style-type: none"> - La satisfaction des parents/usagers - La montée en compétences des agents et des animateur-s-trices périscolaires - Une plus grande stabilisation des équipes d'animateurs
I.B.4	Valorisation de la ludothèque	Référente enfance et chargé-e de coopération CTG	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation de la ludothèque dans les nouveaux locaux - Elargissement des horaires d'ouverture 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation d'au moins 50 % des utilisateurs - Augmentation du nombre de personnes utilisateurs en dehors de Baraqueville 	<ul style="list-style-type: none"> - La satisfaction des usagers - Optimisation de l'organisation matérielle et des ressources humaines

C- Déployer les actions jeunesse		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
I.C.1	Réalisation d'un diagnostic jeunesse en faisant	Référent jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du COPIL territorial - Temps de concertation auprès des jeunes et des familles - Définition de préconisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Une mobilisation de minimum 3-4 acteurs et habitants par secteur géographique - Participation d'au moins 20 % des jeunes et parents du territoire aux consultations 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance fine des besoins des jeunes et de leurs familles pour définir la stratégie jeunesse - Émergence d'acteurs locaux qui peuvent porter les actions jeunesse sur les secteurs géographiques
I.C.2	Elaboration d'une stratégie jeunesse	Directeur CC Coordinateur CTG Référent jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une stratégie de développement et de consolidation sur 4 ans - Définition des moyens et modalités de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum 2 nouvelles actions jeunesse sur le territoire - Définition des objectifs pour l'association Baraquadabra et conventionnement sur 4 ans avec l'association 	<ul style="list-style-type: none"> - Une cohérence et équité sur le territoire en terme d'action pour la jeunesse - Augmentation du nombre de jeunes touchés - Accompagnement des jeunes par rapport à leurs difficultés rencontrées / prise en compte des problématiques de la jeunesse
I.C.3	Consolidation des activités de Baraquadabra	Référent jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Dimensionnement du projet de l'association aux moyens - L'extension des locaux - Mise en place des accueils par tranches d'âges 	<ul style="list-style-type: none"> - 48 places au lieu de 36 - Au minimum 2 accueils distincts : 11-14 ans et 15-18 ans - Au minimum 2 toilettes aux normes 	<ul style="list-style-type: none"> - Equilibre financier pour l'association Baraquadabra - Moyens humains et matériels suffisants pour atteindre les objectifs fixés

C- Déployer les actions jeunesse		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
I.C.4	Mise en place d'un projet jeunesse sur le Naucellois	Référent jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un plan d'actions jeunesse - Mobilisation d'acteurs du secteur géographique 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 4 actions jeunesse par an - A minima 1 acteur ou groupe d'acteurs installés comme référent 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'actions jeunesse - Une meilleure équité territoriale en terme d'actions jeunesse
I.C.5	Elargissement des champs éducatifs et partenariats	Référent jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de nouveaux partenariats - Des actions de prévention, sensibilisation et accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de 50 % d'activités de loisirs, 30 % d'activités culturelles, 20% d'actions de prévention et de sensibilisation - Accueil de + 20 % de filles et de + 20% de jeunes de 15-17 ans - 10 orientations de jeunes à minima par an 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des actions proposées aux jeunes et élargissement des publics accueillis - Une meilleure orientation des jeunes en lien avec leurs besoins

D- Soutenir les parents dans leur fonction parentale		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
I.D.1	Installation d'une animation territoriale des actions parentalités	Coordination CTG ou Référent parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - Une personne désignée à la fonction de coordination - Un programme trimestriel avec diffusion large de ce programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 20 % du nombre de participants aux animations parentalité - Par an au minimum 3 rencontres entre acteurs - Au minimum 2 projets en transversalité par an 	<ul style="list-style-type: none"> - Visibilité et complémentarité des actions menées - Meilleur accompagnement et une meilleure orientation des parents
I.D.2	Aller au devant des publics vulnérables	Coordination CTG ou Référent parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des lieux et des temps d'accueil spécifiques - Essaimage d'expériences - Itinérance du LAEP - Mise en place du CLAS - Mise en place de la référence unique 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 parents minimum en situation de fragilité touchés par an - Au minimum 5 parents accompagnés par an - Augmentation de 20% de ces publics dans les actions plus classiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prise en compte de la diversité des publics et plus particulièrement les publics vulnérables
I.D.3	Création d'espaces de « médiation » et de lien parents-école	Coordination CTG ou Référent parentalité Directrice CSC	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du CLAS sur différents lieux - Un programme annuel de rencontres thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - baisse de l'échec scolaire d'au minimum 30 familles accompagnées dans le cadre du CLAS - Suivi du parcours et de la réussite scolaire des élèves et amélioration scolaire pour au moins 50 % des élèves du CLAS A minima 2 rencontres entre enseignants et les parents par an 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du lien entre l'école et les parents concernés
I.D.4	Formation et accompagnement des professionnels-les du soutien à la parentalité	Coordination CTG ou Référent parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un programme de formations concerté 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 session de formation minimum par an mise en place en intra - A minima 75% de professionnels-les de la parentalité ayant suivi des formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Montée en compétence des professionnels-les du soutien à la parentalité - Meilleure qualité de l'accompagnement et de l'orientation des parents

E- Inscrire toutes les étapes de l'enfant dans un parcours		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
I.E.1	Création de passerelles entre les différentes structures	Coordinatrice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 2 rencontres par an entre professionnel-s -es 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 2 temps de vie co-organisés par an - Mise en place de temps passerelles entre les structures petite-enfance/école, petite enfance/ACM, ACM/Jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Une transversalité éducative et un parcours de l'enfant plus fluide - L'amélioration du lien professionnels-s-les/familles
I.E.2	Actualisation du PEDT dans une approche globale	Coordinatrice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - La formalisation d'un PEDT transversal et commun à toutes les structures d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum 80 % des structures d'accueil impliquées dans l'élaboration du PEDT 	<ul style="list-style-type: none"> - Une transversalité et une plus grande cohérence éducative à l'échelle du territoire - Amélioration du parcours de l'enfant
I.E.3	Installation d'une instance/groupe de parents-usagers	Coordinatrice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - À minima 7 parents réunis au sein du groupe - Diversité géographique des parents membres de l'instance 	<ul style="list-style-type: none"> - Sollicitation du groupe au moins 1 fois pour chaque projet petite enfance/enfance/jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement et démocratisation du système de gouvernance de la compétence - Transversalité et cohérence éducative - Meilleure connaissance des besoins et attentes des parents
I.E.4	Accompagnement des enfants en situation d'handicap et de leurs familles	Coordinatrice CTG ou Référent –e parcours de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de la coordination et du référent handicap - La communication envers les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation d'au moins 20 % du nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil et chez les AMA - Nombre d'enfants et parents accompagnés et orientés 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la prise en charge et baisse du nombre d'enfants et parents non-accompagnés - L'inclusion des enfants en situation d'handicap

A- Structurer et articuler les différentes interventions et dispositifs		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
II.A.1	Installation d'une animation du réseau partenarial	La directrice du CSC pour l'animation globale du réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et/ou continuité des groupes de travail - Mise en place des outils de travail collaboratif et de formations - Réalisation d' appels à projets 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 rencontres par an par groupe thématique avec 75 % des acteurs concernés présents - Au moins 1 action commune par an et par thématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des relations/collaborations entre acteurs - Meilleure visibilité des problématiques sociales - Amélioration du parcours des personnes
II.A.2	Elargissement des missions du CIAS	DGA en charge de l'action sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un groupe de travail - Réalisation de l'état des lieux 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de 75 % des acteurs concernés par la thématique - Identification de 2 grandes orientations pour l'harmonisation de l'accompagnement du vieillissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prise en compte des besoins liés au vieillissement - Valorisation des ressources et des savoir-faire du territoire
II.A.3	Organisation de l'accueil d'urgence	Directrice CSC en lien avec le réseau partenarial	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'état des lieux 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation à minima des Collectivités Territoriales - CCAS, des associations caritatives et du CD12 - A minima 1 action opérationnelle pour faciliter la prise en charge d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur traitement des situations critiques - Amélioration des conditions d'accueil d'urgence

B- Apporter des réponses innovantes pour faciliter les déplacements		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
II.B.1	Déploiement et / ou essaimage de l'expérience d'Allo ça Roule	La directrice de CSC	<ul style="list-style-type: none"> - Le déploiement d'actions de solidarité et de soutien à la mobilité à l'ensemble du territoire du Pays Ségali 	<ul style="list-style-type: none"> - La création d'au moins 1 autre action visant à répondre aux besoins de mobilité des personnes isolées - L'implication de 5 nouvelles personnes au moins 	<ul style="list-style-type: none"> - Une diminution des problématiques liées à la mobilité et à l'isolement - Le renforcement du lien social
II.B.2	Promotion et développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle	Coordinateur-trice CTG / ou DGA	<ul style="list-style-type: none"> - Création et embauche d'un service civique avec des missions sur la mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 actions de sensibilisation et d'incitation à d'autres mobilités - Au moins 2 actions permettant l'interconnexion des habitants du territoire autour de la thématique de la mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de pratiques de mobilité alternatives à la voiture individuelle - Le renforcement du lien social et des solidarités dans le domaine de la mobilité

C- Apporter des réponses innovantes pour lutter contre l'isolement		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
II.C.1	Actions visant à aller vers les publics les plus vulnérables	La directrice du CSC	<ul style="list-style-type: none"> - L'installation d'1 référent par commune - L'identification des personnes relais – ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 2 actions nouvelles pour aller vers ce public - 3 personnes touchées par ces actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des publics dits vulnérables et mixité des publics dans les actions - Accès aux besoins élémentaires pour tous les habitants
II.C.2	Installation d'un réseau de visiteurs bénévoles	La directrice du CSC	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage et enseignements tirés des expériences d'ailleurs - Identification et activation des relais sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 8 visiteurs-bénévoles mobilisés et formés - A minima 15 personnes visitées 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du ressenti de l'isolement par les personnes visitées et de leur entourage - Meilleure connaissance des besoins du public isolé

D- Apporter des réponses innovantes pour faciliter l'insertion et l'accès aux droits		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
II.D.1	1- Mise en place d'actions en réponse à l'illettrisme	La directrice de CSC (ou la responsable EEF)	<ul style="list-style-type: none"> - L'état des lieux et repérage des leviers et soutiens mobilisables - Elaboration de la charte 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 1 action mise en place en direction de ce public - Création à minima d'1 outil de communication pour faciliter l'accès aux droits 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du niveau d'autonomie des personnes dans les démarches de la vie quotidienne
II.D.2	2- Définition d'une stratégie pour l'inclusion numérique	DGA Pays Ségali, coordinateur-trice CTG (Responsable EEF)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'état des lieux - Définition d'une stratégie coordonnée avec des priorités 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 50 personnes accueillies et accompagnées - La diversité des profils des personnes accompagnées : âges, secteurs géographiques, CSP... 	<ul style="list-style-type: none"> - Le degré de couverture du territoire en terme d'actions et d'équipement - Une évolution des capacités d'utilisation du numérique de la population

A- Conforter et soutenir la vie associative et culturelle, et les initiatives		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
III.A.1	Accompagnement et soutien aux associations	La directrice du CSC ou animatrice lien social CSC	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage et mobilisation des associations ressources - Identification des différents types d'accompagnements - Recensement du matériel et des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 100 associations touchées par le CSC - Au moins 2 rencontres /an mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien voire l'augmentation du nombre d'associations - Plus d'interaction entre associations
III.A.2	Soutien au renouvellement du bénévolat	La directrice du CSC ou animatrice lien social CSC	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des besoins - Création d'un outil en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 30 offres de bénévolat / an - Au moins 15 personnes mises en lien avec des associations - Au moins 1 action de sensibilisation des dirigeants 	<ul style="list-style-type: none"> - Un renouvellement continu des bénévoles des associations - Une meilleure intégration des habitants à la vie locale
III.A.3	Appui aux initiatives des habitants	Animatrice EVS	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'état des lieux et repérage des besoins - Définition d'une stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 nouvelles initiatives soutenues et conduites à l'autonomie - Au moins 1 rencontre par an des porteurs d'initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Le renouvellement de la dynamique d'implication des habitants - Le repérage du Centre Social et Culturel comme facilitateur
III.A.4	Organisation d'une concertation territoriale des acteurs de la culture	- Directrice CSC ou référent culture du CS	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 rencontre par an - 80% des acteurs culturels mobilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 2 projets ou actions communs portés impliquant au moins 3 acteurs culturels différents du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité et circulation des publics touchés - Fidélisation de nouveaux publics

B- Favoriser les liens sociaux, la mixité sociale et l'intégration de nouveaux habitants		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
III.B.1	Irrigation des actions du CSC sur l'ensemble du PS	Directrice du CSC	<ul style="list-style-type: none"> - L'harmonisation des supports de communication - La prise en compte des spécificités géographiques 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 nouveaux partenariats initiés avec des associations ou partenaires locaux - 2 actions au moins initiées ou appuyées par le CSC qui « s'autonomisent » 	<ul style="list-style-type: none"> - Une plus large appropriation du CSC par les habitants et les partenaires - La production de nouvelles initiatives
III.B.2	Création/installation d'un lieu dédié au CSC à Baraqueville	Directrice du CSC	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du projet chiffré - Nombre de rencontres avec les collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation du CSC dans un lieu dédié - Mise en œuvre de 3 nouveaux partenariats de proximité - Mise en œuvre d'un 2^{ème} agrément Centre Social 	<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure assise territoriale du CSC - Le déploiement de nouvelles actions adaptées aux besoins des habitants du secteur de Baraqueville
III.B.3	La structuration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux habitants	Coordination CTG <i>Directrice CSC</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des modalités d'accueil - Création du livret d'accueil ou autre outil 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 nouveaux habitants participants aux rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil des nouveaux habitants : une préoccupation partagée entre les différents acteurs du territoire - L'amélioration de l'accès à l'information - La participation des nouveaux habitants aux activités, dans les associations, et les instances de participations...

C- Valoriser et promouvoir la citoyenneté		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
III.C.1	Encouragement et soutien aux parcours citoyens	Référent jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'un soutien aux élus pour l'animation de conseil municipal de jeunes - Co-conception avec les élus d'une intervention en milieu scolaire - Organisation à minima de 6 ateliers itinérants 	<ul style="list-style-type: none"> - Création à minima d'1 nouveau conseil municipal d'enfants - 4 interventions au moins en établissement scolaire - 2 projets jeunes à minima accompagnés 	<ul style="list-style-type: none"> - L'affirmation, l'expression et la considération d'une jeunesse citoyenne
III.C.2	Création d'un forum biennal de partage des expériences citoyennes	Coordonnateur -trice CTG en lien avec le comité de pilotage CTG	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du forum aux échéances prévues - Implication du comité de pilotage de la CTG 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation d'au moins 80 personnes, dont 1/3 au moins représente des associations du Pays Segali ou des habitants - Emergence d'au moins 2 nouveaux chantiers à chaque rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure interconnaissance des actions portées sur le territoire - Une plus grande cohésion de l'action locale

A- Adapter la structuration des services et les relations partenariales au projet social		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
IV.A.1	Installation d'une coordination globale, pivot du projet CTG	Directeur CC			
IV.A.2	Consolidation de la fonction de coordination des différents pôles de services aux familles	Directeur CC	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des fiches de postes et positionnement dans l'organigramme - Attribution d'une mission parcours de l'enfant et parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Une organisation des services à la mesure du projet CTG et de la politique Enfance - Jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Une dynamique de projet et capacité à générer de l'innovation sociale
IV.A.3	Désignation de référents pour l'animation de thématiques transversales	Coordinatrice CTG	<ul style="list-style-type: none"> - Installation à minima d'un référent accompagnement social 	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement de réseaux thématiques de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Une dynamique de projet et capacité à générer de l'innovation sociale et de répondre au mieux aux besoins des habitants
IV.A.4	Consolidation n des partenariats avec les acteurs clés de la CTG	Directeur CC et Coordinatrice CTG	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration de conventions pluriannuelles pour chaque partenaire 	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation d'expertises et de ressources pour la population et le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Des relations partenariales riches et fructueuses pour la population et pour le territoire

B- Asseoir la stratégie du Pays Ségali		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
IV.B.1	Définition et animation de la politique Jeunesse - Enfance	Directeur CC et Coordinatrice CTG	<ul style="list-style-type: none"> - Des temps d'appropriation et d'échanges et de temps fort type assise 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation d'un cadre de référence - Une commission Enfance-Jeunesse vivante et impliquée 	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire à forte plus value sociétale
IV.B.2	Evolution de l'agrément de EVS vers un 2^{ème} agrément Centre Social	Directrice du CSC	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de scénarios chiffrés comme outils d'aide à la décision - Concertation des intéressés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un 2^{ème} agrément 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prise en compte des besoins sociaux de la population
IV.B.3	Suivi et évaluation de la CTG	Coordinatrice CTG	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation annuelle de chaque action 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 1 réunion annuelle du Comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - Un projet social vivant et performant - La mobilisation du réseau d'acteurs
IV.B.4	Communication autour du projet social CTG	Directeur CC ou référent communication		<ul style="list-style-type: none"> - 1 Evènement autour de la signature CTG - Création d'une page internet dédiée aux grandes orientations de la CTG sur le site de la communauté de communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des habitants la politique portée par la communauté de communes - Attractivité du Pays Segali - Mobilisation d'autres partenaires et ressources

C-Développer une approche globale de l'emploi territorial et des métiers de la CTG		Pilotage	Evaluation		
Ref	Intitulé des actions		Réalisation	Résultats	Impacts
IV.C.1	Gestion coordonnée de l'emploi territorial pour les métiers de la CTG	Coordinatrice CTG et appui RH	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 2 actions de valorisation et promotion des emplois - A minima 2 actions établissant des complémentarités ou passerelles entre les différents contrats 	<ul style="list-style-type: none"> - La montée des compétences et la stabilisation des équipes - Un meilleur attrait des métiers sur le Pays Segali
IV.C.2	Plan de formation territorial adapté aux ambitions du projet social	Coordinatrice CTG et appui RH	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des besoins de formation - Etablissement d'un plan de formation pluriannuel 	<ul style="list-style-type: none"> - A minima 1 action de formation par an sur le territoire pour au moins 2 métiers de la CTG 	<ul style="list-style-type: none"> - Montée en compétence des équipes - Une bonne cohérence du projet et la transversalité des actions



Convention Territoriale Globale Pays Ségali Communauté

2021-2025

ANNEXES PILOTAGE DU PROJET SOCIAL FICHES MISSION

Chargé de coopération CTG (référentiel CNAF)
Rattaché au pôle de direction du CC Pays Ségali

Met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement social du Pays Ségali en lien avec les élus et particulièrement l'élu en charge PE, Enfance, Jeunesse



Principales missions

Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG

Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels

Organisation et animation de la relation avec la population

Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre



Liens hiérarchiques et fonctionnels

Placé sous la responsabilité du DGS, travaille en lien avec les élus référents Enfance/Jeunesse, Action Sociale
Assure la direction des salariés de la communauté de communes du pôle services aux familles et la coordination de ce pôle

Échanges réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique et les équipes
Relations avec les animateurs territoriaux thématiques et les acteurs de la vie locale, notamment associatifs, et les partenaires
Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs (DDCSPP, CAF, IEN, CD12...)

Référent-e petite enfance (fiche métier 108 cnfpt)

Coordonne les activités des établissements, dispositifs et services dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs et sous la responsabilité du responsable de pôle

Principales missions

Mise en œuvre des politiques petite enfance et entre autres des actions prévues à la CTG

Mise en adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles : adapter et développer l'offre en lien avec les besoins, gérer les inscriptions...

Animation opérationnelle ou participation à des partenariats : mobiliser les partenaires stratégiques, développer des actions transversales en interne comme en externe

Liens hiérarchiques (management intermédiaire) et fonctionnels

Placé sous la responsabilité du directeur-trice des salariés du pôle services aux familles de la Communauté de Communes coordonnateur/trice CTG, (cf page précédente)

Assure l'encadrement des équipes d'animateurs ou d'agents des structures d'accueil

Contacts directs avec la population

Échanges réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique et les équipes

Coopération avec les autres services de la collectivité et les référents de l'animation territoriale

Relations avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs

Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs

Référent-e Enfance (fiche métier 108 cnfpt)

Coordonne les activités des établissements, dispositifs et services dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs et sous la responsabilité du responsable de pôle

Principales missions

Mise en œuvre des politiques enfance
et entre autres des actions prévues à la CTG

Mise en adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles : adapter et développer l'offre en lien avec les besoins, gérer les inscriptions...

Animation opérationnelle ou participation à des partenariats :
mobiliser les partenaires stratégiques, développer des actions transversales en interne comme en externe

Liens hiérarchiques (management intermédiaire) et fonctionnels

Placé sous la responsabilité du Coordonnateur/trice CTG, directeur-trice des salariés du pôle services aux familles de la Communauté de Communes

Assure l'encadrement des équipes d'animateurs ou d'agents des structures d'accueil

Contacts directs avec la population

Échanges réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique et les équipes

Coopération avec les autres services de la collectivité et les référents de l'animation territoriale

Relations avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs

Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs

Référent-e Jeunesse

Coordonne les activités des associations jeunesse , dispositifs et services dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs et sous la responsabilité du

Principales missions

Mise en œuvre des politiques sectorielles petite enfance, enfance ou jeunesse et entre autres des actions prévues à la CTG

Mise en adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles : adapter et développer l'offre en lien avec les besoins, gérer les inscriptions...

Animation opérationnelle ou participation à des partenariats : mobiliser les partenaires stratégiques, développer des actions transversales en interne comme en externe

Liens hiérarchiques (management intermédiaire) et fonctionnels

Travaille en lien étroit avec le coordonnateur-trice CTG, échanges réguliers d'information et de planification des temps de rencontre

Assure l'encadrement des équipes d'animateurs ou d'agents des structures d'accueil jeunesse

Contacts directs avec la population

Échanges réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique et les équipes

Coopération avec les autres services de la collectivité et les référents de l'animation territoriale

Relations avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs

Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs

Référent-e parcours de l'enfant, parentalité et handicap

Est en charge de l'animation du réseau des acteurs du parcours de l'enfant et de la parentalité en vue de contribuer à la cohésion des actions en direction des enfants et des parents

Principales missions

Participation à la réalisation des **objectifs du projet de territoire inscrit dans la CTG et à la cohésion des actions**

Création des passerelles entre les différents services et acteurs du parcours de l'enfant
Appuyer les équipes dans l'accueil du handicap

Animation opérationnelle de réseaux de partenariat : repérer et mobiliser les partenaires, développer des actions transversales

Liens hiérarchiques (management intermédiaire) et fonctionnels

Placé sous la responsabilité du Coordonnateur/trice CTG, directeur-trice des salariés du pôle services aux familles de la Communauté de Communes

Animation des acteurs du parcours de l'enfant et de la parentalité
Coopération avec les partenaires institutionnels et les familles

Référent-e animation de la vie sociale et culturelle :
directeur-trice du centre social et culturel du Pays Ségali

Met en œuvre les projets sociaux définis dans le cadre des agréments CS et EVS
Est en charge de l'animation du réseau des partenaires relatif à l'animation de la vie sociale afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs du territoire et la transversalité



Principales missions

Participation à la réalisation des objectifs du projet de territoire inscrit dans la CTG

Animation opérationnelle de réseaux de partenariat : repérer et mobiliser les partenaires, développer des actions transversales

Soutien à la mise en œuvre des actions inter partenariales



Liens fonctionnels

Travail en lien étroit avec le coordonnateur-trice CTG, échanges réguliers d'information et de planification des temps de rencontre
Coopération avec les services des collectivités, les partenaires institutionnels et les acteurs de la vie locale

Référent-e accompagnement social et réseaux des solidarités / animation territoriale
Directeur-trice du centre social et culturel du Pays Ségali , porteur du dispositif PIS et France services

Est en charge de l'animation du réseau des partenaires relatif à l'accompagnement social et les réseaux de solidarités afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs du territoire et la transversalité, et d'initier des actions communes propres à améliorer les services à la population



Principales missions

Participation à la réalisation des objectifs du projet de territoire inscrit dans la CTG

Animation opérationnelle de réseaux de partenariat : repérer et mobiliser les partenaires, développer des actions transversales

Soutien à la mise en œuvre des actions inter partenariales



Liens fonctionnels

Travail en lien étroit avec le coordonnateur-trice CTG, échanges réguliers d'information et de planification des temps de rencontre
Coopération avec les services des collectivités, les partenaires institutionnels et les acteurs de la vie locale